Association valaisanne d'études généalogiques

Walliser Vereinigung für Familienforschung

AVEG | WVFF

2019
Bulletin
29

AVEG | WVFF

2019
Bulletin
29

Association valaisanne d'études généalogiques

Walliser Vereinigung für Familienforschung

Avec le soutien du Conseil de la culture du Canton du du Valais

Le Canton du Valais encourage la culture
DerKanton Wallis fördert Kultur

Pour adresse

Philippe Bruchez, président Aveg-WVFF
CP 208 | 3979 Grône | philibru@bluewin.ch

Commission du bulletin

Fabien Celaia et abbé Claude Pellouchoud (maquette et mise en page)
Danielle Turin (coordination et corrections)
Paul Laffay (armoiries numérisées)
Guy-Bernard Meyer et Hervé Mayoraz (arbres généalogiques)
Walter Wyden (traduction)

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Couverture

- Glacier du Rhône, Viaticalpes, MVS RH 369
- Portrait de Marie-Suzanne Charlotte de Courten, confié par Mme Nathalie Barberini, secrétaire de la Fondation Eugène de Courten
- Acte (Source : AEV)
- Blason Logean
- Blason des familles Dupras, Formaz, de Courten

Editeur

© AVEG-WVFF 2020

Impression

Tipografia La Vallée – Aosta

Comité | Vorstand

Sommaire | Inhaltverzeichnis

2019
Bulletin
29

Le billet du président 4

Der Präident hat das Wort 5

Comité 2019 | Vorstand 2019 6

Rencontres 2020 | Jahresprogramm 2020 7

Jean Bützberger

Rétrospective sur la fondation et les 30 ans d'histoire de l'AVEG..... 8

Rückblick auf die Gründung und das dreißigjährige Bestehen der VFF.....10

Gaëtan Cassina

Armoiries de nouvelles communes issues de fusion VII 12

abbé Claude Pellouchoud

Nouvelle armoirie : Dupras 16

Abbé Claude Pellouchoud

[Les] Formaz - Orsières..... 17

Rose Marie Alphonsine Formaz (1899-1961) 18

Hervé Mayoraz

Origine et généalogie des familles Logean d'Hérémence (VS) 27

Alain Zuber

Dans les pas du comte Louis de Courten..... 49

Admissions, démissions, décès | Aufnahmen, Austritte, Todesfälle 75

L'Aveg en bref | Der WVFF in kürze 77

Le billet du président

L'eau et le feu

La généalogie est, par essence, la recherche de l'origine et de la filiation des familles. Celui qui s'y adonne doit enquêter auprès des personnes vivantes et consulter divers registres faisant état des naissances, mariages et sépultures. Ces recherches ont pour but de collecter ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler des données personnelles, non pour en faire commerce, mais pour les inscrire dans une série chronologique ou dans une histoire familiale. La gestion de ces données personnelles, ou traitement selon la législation fédérale, concerne notamment la collecte, la conservation, l'exploitation, la modification, la communication, l'archivage ou la destruction.

La loi fédérale sur la protection des données vise à protéger la personnalité et les droits fondamentaux des personnes qui font l'objet d'un traitement de données. Seules les personnes vivantes sont protégées par le droit mais la publication de données personnelles de personnes décédées peut violer le droit de la personnalité des proches, descendantes et descendants. Cette loi ne s'applique pas aux données personnelles qu'une personne physique traite pour son usage exclusivement personnel et qu'elle ne communique pas à des tiers.

La quête généalogique est donc compatible avec la loi sur la protection des données pour autant que le chercheur vive en vase clos, qu'il s'engage à conserver pour lui seul le fruit de ses recherches et qu'il s'organise pour que ses fichiers s'auto-détruisent après sa disparition. Que dire alors des sociétés de généalogie qui prônent l'entraide et facilitent les publications… ?

Ces deux concepts sont antagonistes, un peu à la manière de l'eau et du feu. Libres de toutes contraintes ils s'annihilent. L'eau éteint le feu et le feu vaporise l'eau. Mais qu'on y introduise une contrainte sous la forme d'un contenant, le feu dans un fourneau et l'eau dans un récipient, ils peuvent cohabiter sereinement voire même se rendre utiles l'un à l'autre.

A l'heure où les archives des journaux sont en ligne et où les réseaux sociaux nous informent sur les moindres détails de la vie privée des adhérents, il serait peut-être opportun de prendre en considération l'aspect utilitaire et sérieux de la généalogie et de lui accorder, au sens légal, le « privilège de la recherche » facilitant ainsi son utilisation dans la recherche médicale, au niveau des prédispositions congénitales face à une maladie par exemple.

Philippe Bruchez

Der Präsident hat das Wort

Feuer und Wasser

Die Genealogie beinhaltet im Wesentlichen die Erforschung der Herkunft und der Abstammung von Familien. Diejenigen Personen, die sich damit beschäftigen, müssen die Daten von lebenden Personen untersuchen und verschiedene Aufzeichnungen über Geburten, Ehen und Bestattungen einsehen. Ziel dieser Untersuchung ist es, sogenannte personenbezogene Daten zu sammeln, nicht um mit ihnen zu handeln, sondern um sie chronologisch oder Familiengeschichtlich einzuordnen. Die Verwaltung dieser personenbezogenen Daten oder die Verarbeitung nach den gesetzlichen Bestimmungen des Bundes betreffen insbesondere das Sammeln, die Aufbewahrung, die Verwertung, die Veränderung, die Mitteilung, die Archivierung oder die Vernichtung.

Das Bundesdatenschutzgesetz hat zum Ziel, die Persönlichkeit und die Grundrechte der so ermittelten Daten der Personen zu schützen. Nur lebende Personen sind gesetzlich geschützt, die Veröffentlichung personenbezogener Daten verstorbener Personen kann jedoch die Persönlichkeitsrechte von Nachkommen und Verwandten verletzen. Dieses Gesetz gilt nicht für personenbezogene Daten, die eine natürliche Person zu ihrem ausschließlichen eigenen Gebrauch verarbeitet und die sie nicht an Dritte weitergibt.

Das genealogische Ermitteln ist daher mit dem Datenschutzgesetz vereinbar, vorausgesetzt, der Forscher forscht für sich privat, er verpflichtet sich, die Früchte seiner Forschung für sich zu behalten, und er organisiert sich so, dass sich seine gesammelten Daten nach seinem Ableben erlöschen. Was kann man demnach über genealogische Gesellschaften sagen, die gegenseitige Hilfe versprechen und Veröffentlichungen erleichtern ...?

Diese beiden Konzepte sind gegensätzlich, ein bisschen wie Wasser und Feuer, frei von allen Zwängen vernichten sie sich gegenseitig. Wasser löscht Feuer und Feuer verdampft Wasser. Wenn jedoch eine Separierung der beiden Elemente erfolgt, einen Ofen befeuern und Wasser in einem Behälter daneben, können diese ruhig zusammenleben oder sich sogar gegenseitig nützlich machen.

In einer Zeit, in der Zeitungsarchive online sind und soziale Netzwerke uns über die kleinsten Details der Privatsphäre von Mitgliedern informieren, kann es angebracht sein, den nützlichen und ernsten Aspekt der Genealogie zu berücksichtigen. Man sollte der Genealogie im rechtlichen Sinne das "Privileg der Forschung" erteilen und so seinen Einsatz in der medizinischen Forschung, zum Beispiel auf dem Gebiet der angeborenen Veranlagung angesichts einer Krankheit erleichtern.

Philippe Bruchez

Président | Präsident
Philippe Bruchez — 079 448 56 11
Case postale 208 — 3979 Grône — philibru@bluewin.ch

Caissière | Kassierin
Danielle Turin — 024 471 75 72
Chemin de la Scie 8 — 1872 Troistorrents — d.margoison@bluewin.ch

Caution historique | Historische Kaution
Alain Dubois
Archiviste cantonal — 027 606 46 05
Rue de Lausanne 45 — 1950 Sion — alain.dubois@admin.vs.ch

Responsable informatique | Informatikverantwortlicher
Guy-Michel Coquoz — 021 626 05 48
Chemin du Platane 2 — 1008 Prilly — eviona@coquoz.org

Membre Valais central | Mitglied Mittelwallis
Fabien Celaia — 079 203 12 80
Route de Lentine 40 — 1950 Sion — fadace@gmail.com

Membre Haut-Valais | Mitglied Oberwallis
Walter Wyden — 027 395 22 56
Rue du Caveau 50 — 1965 Savièse — walter.wyden@bluewin.ch

Membre du Bas-Valais | Mitglied Unterwallis
Christophe Mottiez — 076 500 77 62
Av. Eglantine 24 — 1006 Lausanne — mottiez.christophe@gmail.com

Président d'honneur : Jean Bützberger

Membres d'honneur : Elisabeth Darbellay-Gabioud, Paul Heldner (1929-2016), Guy-Bernard Meyer, Philippe Terrettaz, Bernard Trüffer

Rencontres 2020 | Jahresprogramm 2020

Samedi 28 mars 2020, Vétroz (assemblée générale)
Samstag 28. Marz 2020, Vétroz (Generalversammlung)

Panorama toponymique de la commune par M. S. Fontannaz
Accueil et verre de l'amitié offert par la Commune

Toponymisches Panorama der Gemeinde von Herrn S. Fontannaz
Empfang und Ehrenwein offeriet von der Gemeinde

Samedi 13 juin 2020, Niederwald (Vallée de Conches)
Samstag 13. Juni 2010, Niederwald (Goms)

Arrêt à Fürgangen (nouveau pont suspendu)
Visite guidée de la station Ritz avec musée
Visite libre de l'église et du village
Repas au restaurant 3 Tannen à Niederwald

Halt in Fürgangen (Hangebrück)
Gefürthe Besichtigung der Station Ritz mit Museum
Freier Besuch der Kirche und des Dorfes
Essen im Restaurant Drei Tannen in Niederwald

Samedi 7 novembre 2020, Rencontre des 4 Chablais, Collombey-Muraz
Samstag 7. November 2020, Treffen der 4 Chablais, Collombey-Muraz

Accueil et présentation de la Commune
Conférences
Verre de l'amitié

Begrüssung und Vorstellung der Gemeinde
Voträge
Ehrenwein

N'oubliez pas de consulter régulièrement notre site www.aveg.ch qui annonce toutes les manifestations de notre association, ainsi que celles de nos voisins romands et chablaisiens

Rétrospective sur la fondation et les 30 ans d'histoire de l'AVEG

Le 9 novembre 2019, lors de la rencontre d'automne, à Grône, j'ai eu l'honneur de relater quelques points importants concernant la fondation et les 30 ans d'histoire de l'Association valaisanne d'études généalogiques.

Lors de mes travaux d'enquête sur ma propre famille dans les années 1980, j'ai été amené à me renseigner auprès de l'Association Suisse d'Études Généalogiques (SSEG), dont je suis devenu membre. J'ai alors constaté que presque tous les cantons suisses disposaient d'une section d'études généalogiques, mais pas le Valais.

Vivement encouragé par des représentants romands de la SSEG, par des collaborateurs des Archives cantonales, à Sion, et des Archives fédérales, à Berne, j'ai pris des contacts autour de moi dans le but de mettre sur pied une association valaisanne. Une de mes premières démarches a été de faire part de mes intentions à Monsieur Bernard Truffer, archiviste cantonal, qui m'a immédiatement assuré de son soutien actif.

Pour concrétiser cette volonté de créer une association valaisanne d'études généalogiques, un petit groupe de personnes s'est réuni à Sion le 20 février 1989. De cette première rencontre allait naître, un peu moins de sept mois plus tard, l'association que nous connaissons aujourd'hui.

Le 14 octobre 1989, l'AVEG était portée sur les fonts baptismaux dans la salle du Grand Conseil, à Sion, devant un parterre de quelque cinquante personnes, dont une quarantaine de membres fondateurs. Au cours de

Comité fondateur : Paul Heldner, Hermann Imboden, Eveline Savioz, Jean Bützberger, Bernard Truffer, Freddy Avanthay, Marthe Carron

l'assemblée constitutive de l'AVEG, les statuts de l'association – préalablement examinés par Madame Françoise Gianadda, juriste – ont été adoptés. Le comité a rapidement établi un programme annuel des principales activités : tenir l'Assemblée générale ordinaire, rédiger un bulletin à l'adresse des membres de l'AVEG, organiser chaque année au moins deux manifestations dans différentes régions (visites de lieux, conférences sur divers thèmes en rapport avec la généalogie et l'héraldique, échanges d'informations, etc.) et entretenir des contacts avec d'autres associations suisses et internationales de généalogie, ainsi que Valaisans du Monde, Valais-Argentine, etc.

À la fin de sa première année, l'AVEG avait doublé de volume et comptait une huitantaine de membres.

Après la première Assemblée générale de l'AVEG, qui a eu lieu le 13 octobre 1990 au Châble, une des tâches prioritaires du comité a été de créer un bulletin, afin de favoriser la communication entre les membres. En décembre 1990, le numéro zéro, contenant 16 pages, a été envoyé à tous les adhérents à l'Association et a réjoui plus d'une centaine de lecteurs. L'accueil chaleureux qui lui a été réservé a été pour le comité un encouragement à poursuivre cette publication. Une commission de rédaction a été constituée. Elle a effectué un travail remarquable en éditant chaque année un véritable ouvrage de référence, traitant des sujets traditionnels de la généalogie (armoiries, familles valaisannes, portraits de personnalités, etc.), évoquant les Valaisans ayant émigré dans différents pays du monde et fournissant de précieux renseignements sur les programmes informatiques utilisés en généalogie.

L'AVEG compte aujourd'hui plus de 300 membres, ses activités sont multiples et la qualité des articles publiés dans le bulletin annuel est unanimement reconnue.

Pour conclure, j'adresse mon témoignage de reconnaissance à l'État du Valais pour son indéfectible soutien financier, depuis le premier jour. Merci aux webmasters pour leur travail remarquable sur le site internet de l'AVEG, www.aveg.ch, un moyen de communication devenu incontournable. Enfin, je remercie chaleureusement les membres des différents comités qui se sont succédés ces 30 dernières années, en particulier les présidents, Monsieur Philippe Terrettaz, Madame Élisabeth Darbellay-Gabioud, Monsieur Guy-Bernard Meyer et Monsieur Philippe Bruchez, président actuel, que j'encourage à poursuivre une tâche qui est appréciée de tous.

Jean Bützberger, président d'honneur de l'AVEG,
membre fondateur et premier président

Rückblick auf die Gründung und das dreißigjährige Bestehen der VFF

Übersetzung Dr. Bernard Truffer

Am 9. November 2019 fiel mir, anlässlich der Herbstversammlung in Grône die Ehre zu, den Anwesenden einige wesentliche Punkte betreffend die Gründung und die dreißigjährige Geschichte der Walliser Vereinigung für Familienforschung in Erinnerung zu rufen.

Bei Nachforschungen über mein eigenes Geschlecht in den 1980-iger Jahren, nutzte ich die Gelegenheit, mit der schweizerischen Gesellschaft für Familienforschung in Verbindung zu treten - und deren Mitglied zu werden. Dabei konnte ich feststellen, dass in fast allen Kantonen der Schweiz Untervereinigungen bestanden - im Wallis allerdings noch nicht...

Lebhaft ermutigt durch die Westschweizer Vertreter der schweizerischen Gesellschaft, aber auch durch Mitarbeiter des Walliser Staatsarchivs in Sitten und des Bundesarchivs in Bern, suchte ich in meinem näheren Umfeld Kontakte mit dem Ziel, auch im Wallis einer entsprechenden Vereinigung auf die Beine zu helfen. Als ich dem Leiter des Staatsarchivs mein Vorhaben eröffnete, versprach mir Dr. Bernard Truffer umgehend seine Unterstützung.

Am 20. Februar 1989 traf sich in Sitten erstmals eine kleine von der Idee der Gründung einer Walliser Vereinigung für Familienforschung überzeugte Gruppe zu Vorgesprächen. Aus dieser ersten Zusammenkunft sollte nicht ganz sieben Monate später die heutige Vereinigung hervorgehen.

Am 14. Oktober 1989 wurde die WVFF im Grossratssaal in Sitten aus der Taufe gehoben. Es waren an die 50 Personen anwesend - etwa 40 davon als Gründungsmitglieder. Im Laufe der konstituierenden Versammlung wurden die von der Juristin Françoise Gianadda begutachteten Vereinsstatuten angenommen.

Der Vorstand machte sich unverzüglich an die Vorbereitung des Jahresprogramms. Die wesentlichen Aktivitäten lagen schon damals auf der Hand: Die Durchführung der Generalversammlung, die Redaktion eines Bulletins für die Mitglieder, die Organisation von mindestens zwei Anlässen jährlich in verschiedenen Gegenden (Besuch der vorgesehenen Örtlichkeiten, Vorbereitung von Vorträgen über verschiedene Themen betreffend Genealogie und Heraldik,

Informationsaustausch usw.) und Kontaktpflege mit andern schweizerischen und internationalen genealogischen Vereinigungen sowie mit Körperschaften wie Walliser in aller Welt, Wallis-Argentinien usw

Schon am Ende des ersten Jahres hatte die WVFF ihre Mitgliederzahl auf über 80 verdoppelt.

Nach der ersten Generalversammlung am 13. Oktober 1990 in Le Châble erfüllte der Vorstand mit der Schaffung des Bulletins eine seiner vorrangigen Aufgaben: Es sollte in erster Linie die Verbindung unter den Mitgliedern fördern. Im Dezember 1990 wurde das erste Bulletin an alle Vereinsmitglieder versandt. Es umfasste 16 Seiten, trug die Nummer 0 und erreichte über 100 Leser. Der allgemein herzliche Empfang ermunterte den Vorstand, die Publikation fortzusetzen. Die Arbeit übernahm vornehmlich die neugeschaffene Redaktionskommission. Die bemerkenswerte jährliche Veröffentlichung wurde bald ein wahres «Referenzbüchlein», in dem vor allem die traditionellen Themen betreffend die Genealogie behandelt werden (Walliser Familien, Wappen, Biographien namhafter Persönlichkeiten usw.). Man findet darin auch Berichte über ausgewanderte Walliser. Vor allem liefert das Bulletin auch wertvolle Auskünfte über Informatikprogramme für die Genealogen.

Die WVFF zählt heute über 300 Mitglieder. Ihre Aktivitäten sind vielfältig und die im Bulletin veröffentlichten Artikel sind im allgemeinen sehr geschätzt.

Abschließend möchte ich meine vorbehaltlose Anerkennung an den Staat richten für seine stete finanzielle Unterstützung von Beginn an. Dank gebührt auch den „webmaster» für ihre bemerkenswerte Arbeit auf der Internetseite der WVFF (www.aveg.ch), handelt es sich heute doch um ein nicht mehr wegzudenkendes Kommunikationsmittel. Schließlich danke ich den Mitgliedern der verschiedenen Vorstände ganz herzlich und aufrichtig, die sich die Führungsverantwortung in den letzten 30 Jahren weitergegeben haben. Ich denke hier ganz besonders an die Präsidenten Philippe Terrettaz, Elisabeth Darbellay-Gabioud, Guy-Bernard Meyer und Philippe Bruchez, den ich ermutige, die von allen geschätzte Arbeit noch lange fortzusetzen.

Jean Bützberger, Ehrenpräsident der WVFF,
Initiant und erster Präsident

Armoiries de nouvelles communes issues de fusion VII

Gaëtan Cassina

Val de Bagnes

Comme il est désormais d'usage, les armoiries d'une éventuelle future nouvelle commune issue de fusion sont incluses dans le contrat de fusion soumis au verdict du souverain, donc au vote des citoyens des communes impliquées dans un tel processus. Dans le cas présent, le choix du blason a été mené de novembre 2017 au même mois de l'année suivante. Entretemps, la date de la votation avait été fixée et une séance d'information préalable convoquée le 30 novembre 2018, où les futures armoiries furent présentées sans commentaire et sans susciter questions ni remarques de la part de l'assistance.

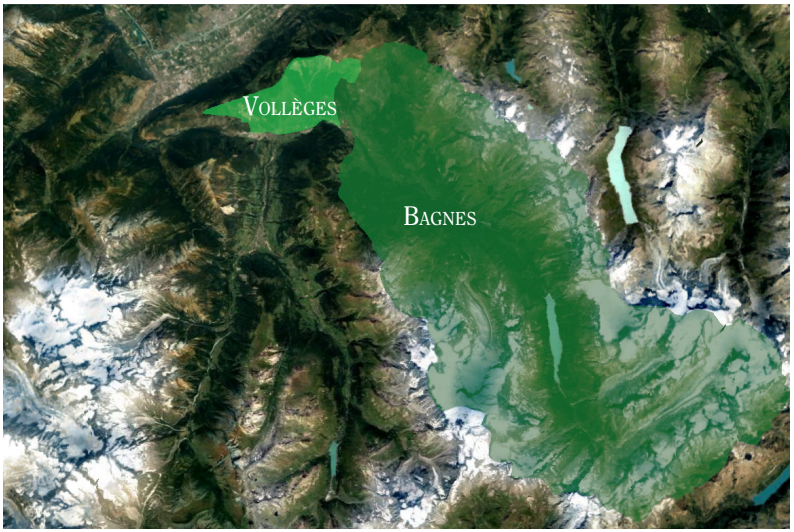

Fusion des communes de Bagnes et de Vollèges

Le choix des armes avait été proposé au début de l'année déjà par Rolf Kälin, du comité de la Société Suisse d'Héraldique où il assume aussi la responsabilité de rédacteur en chef des *Archives Héraldiques Suisses*, à la suggestion du groupe de réflexion mis sur pied à cette fin, composé de MM. Étienne Mounir, directeur du Serec chargé de la coordination du projet de fusion, Jean-Baptiste Vaudan et Fabien Sauthier, vice-présidents respectifs des communes impliquées, Bagnes et Vollèges, ainsi que du soussigné, en qualité de spécialiste de l'héraldique. La préférence se

profila d'entente pour une combinaison des blasons existants. Certains détails du projet ne faisant pas l'unanimité auprès du groupe de réflexion, M. Kälin se désista et déclara qu'il n'exécuterait plus désormais de dessins d'armoiries pour des communes valaisannes en voie de fusion.

On s'est tourné dès lors vers un autre créateur d'armoiries, M. Cédric Delapraz, de Lausanne, membre de la Société Suisse d'Héraldique, en lui donnant loisir de proposer autre chose que la combinaison des anciennes armoiries communales. En définitive, le choix des responsables communaux s'en est tenu à la première proposition : on conservera l'essentiel des armes de Bagnes et de Vollèges dans le nouveau blason.

Armoiries de Bagnes

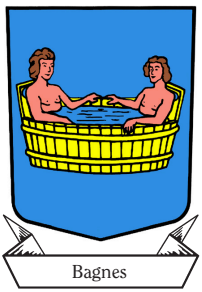

D'azur à un couple au naturel dans un baquet d'or rempli d'azur

Les armoiries communiquées en 1940 par la Commune, après délibération du Conseil, aux responsables de l'*Armorial valaisan* publié en 1946, étaient issues, en passant par moult variantes de détail, de la première représentation connue, sur un thaler frappé par l'évêque Nicolas Schiner en 1498 : émergeant d'un cuveau, trois bustes dont le format réduit empêche de distinguer l'âge et le genre. La même composition se retrouve sur les deux thalers frappés par Mathieu Schiner en 1501. L'écu ainsi meublé était large et sa partie inférieure arrrondie (la *pointe*), se prêtant à ce motif horizontal. Ce ne fut plus le cas dès qu'on passa à des écus moins trapus, soit au cours du XVI[e] siècle. On n'a pas alors toutefois, ni plus récemment d'ailleurs, proposé de variantes fiables pour remédier au vide dans lequel « flottait » désormais le cuveau avec ses baigneurs. De trois, ils ont passé à deux, des jeunes filles nues assises face à face dans le cuveau à-demi rempli : Stumpf a été le premier, en 1548, à publier le blason de Bagnes sous cette forme qu'il avait vue lors de son passage en Valais et qu'il avait d'abord esquissée, puis sommairement dessinée et rehaussée à l'aquarelle dans un armorial manuscrit. Simler, en 1574, qualifie ces armes de « parlantes » en s'appuyant sur une étymologie erronée du nom de Bagnes en bas-latin, qui évoquait des bains en réalité inexistants. Cette interprétation a cependant eu la vie longue. Cependant, l'appellation « parlantes » des armoiries de Bagnes est défendable, mais pour une autre raison : une *bagne*, en patois local, est le nom donné à une bassine, soit une cuve ou un cuveau comme celui du blason.

Au chapitre des variantes, relevons quand même la version de l'armorial d'Angreville, qui surmonte les deux baigneurs – un homme et une femme qui se donnent la main gauche – d'un soleil accompagné de deux étoiles. Ces armes sont reprises par Gautier (1895), puis dans le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* (1921) et dans le *Walliser Jahrbuch* (1934), et figurent enfin sur la maison communale, au Châble. En définitive, cette formule n'avait pas été retenue en 1940, peut-être à l'issue d'une séance dont il serait intéressant de connaître la teneur…

Armoiries de Vollèges

D'azur à deux montagnes d'argent terrassées de sinople et surmontées de deux étoiles d'or, un sapin arraché au naturel brochant sur le tout.

Les armes de Vollèges dans l'*Armorial valaisan* de 1946 sont celles du papier officiel de la Commune transmises aux responsables de la publication. Il ne s'agit pas d'armoiries anciennes de ce qui fut une seigneurie abbatiale de Saint-Maurice, comme l'était Bagnes, mais en plus modeste. Elles ont été considérées comme chargées de symboles géographiques, mais elles proposent en fait des représentations picturales de la réalité payagère et demeurent donc éloignées des idéaux de stylisation héraldique. Les deux montagnes ne peuvent se résumer à une simple évocation des hauteurs qui entourent le Col du Lin. Quant aux étoiles, elles symbolisent, comme c'est le cas très (trop ?) souvent en Valais – à commencer par les armes du Canton –, des territoires ou des localités, en l'occurrence les deux principaux villages de la Commune, Vollèges et Le Levron. Le sapin résulterait d'un jeu de mots : un sapin *vaolu* est un sapin coupé, ou arraché entier avec ses branches pour fermer l'accès d'un pâturage, d'après la *Toponymie* de Jaccard.

Armoiries de Val de Bagnes

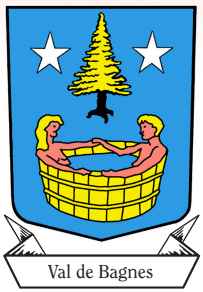

D'azur, à un couple au naturel assis dans une bagne d'or remplie d'azur, surmonté d'un mélèze arraché d'or fûté de sable, accompagné de deux étoiles d'argent.

Sans être d'une difficulté insurmontable, la combinaison des blasons de Bagnes et de Vollèges posait quelques questions :

1. Que retenir de chacun pour la nouvelle composition ?

Réponse :

— de Bagnes : le champ d'azur, le couple de baigneurs dans le baquet appelé bagne rempli d'azur, soit l'intégralité du blason adopté en 1940 ;

— de Vollèges : le sapin, converti en mélèze d'or fûté de sable, ainsi que les deux étoiles passées de l'or à l'argent. En fin de compte, on abandonne les éléments paysagers et les deux étoiles repésentent les deux anciennes communes.

2. Quelle position dans l'écu pour les éléments retenus ?

Réponse :

— Bagnes : la bagne, avec ses baigneurs qui se tiennent par la main, descend vers la pointe ;

— Vollèges : le mélèze, après différents essais peu satisfaisants, occupe le cœur et le chef où il est accompagné par les deux étoiles qui conservent leur place d'origine.

La reprise d'éléments des anciennes armes, en principe plus commode lorsqu'on a affaire à deux communes seulement, n'était pas évidente au départ, en raison de leur différence à maints égards. En définitive, la composition des armoiries de la nouvelle commune de Val de Bagnes, dont l'entrée en vigueur a été fixée à janvier 2021, sans prétendre à une grande originalité, vaut surtout par son équilibre et par un jeu de couleurs fidèle aux règles héraldiques.

Nouvelle armoirie : Dupras

abbé Claude Pellouchoud

Nom de famille français issu du latin « de prato » signifiant «du pré» indiquant le «pré voisin de la propriété» (surnom du possesseur), connu également en Savoie et en Suisse romande (dans les cantons de Genève, Vaud et Fribourg) avec l'orthographe Dupraz, forme régionale de «du-pré», ou Duprat dans le massif central, forme francisée de l'occitan «delprat».

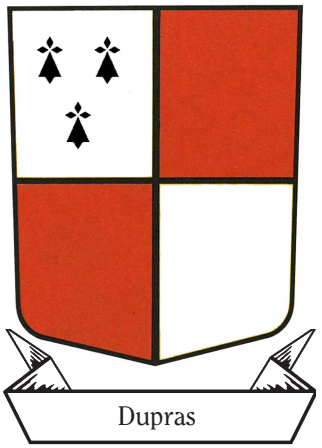

Ecartelé : aux I et IV d'argent, aux II et III de gueules; le I chargé de trois mouchetures d'hermines de sable.

Aujourd'hui, le nom de famille Dupras – avec le «s» final – est plus présent au Québec qu'en France ; il est porté par des descendants de colons français partis pour la Nouvelle France.

Bertrand Dupras °1967, fils de Gérard Dupras °1929 et Francine née Le Glaz °1931, et son épouse Florence Godard °1970, fille de Yves Godard °1946 et Viviane née Moineau °1945, arrivent en Suisse – en Valais plus précisément – en 2000 pour des raisons professionnelles.

Après avoir habité quelques mois Sierre, puis Salins, ils s'établissent à Chamoson en 2009 où, après avoir obtenu le droit de cité, ils demandent la nationalité suisse (l'acquisition d'une bourgeoisie n'est plus nécessaire) pour eux et pour leurs quatre enfants, tous nés à Sion : Corentin °2001, Charles °2004, Jeanne °2006 et Agnès °2010.

La naturalisation leur est accordée par le Grand Conseil valaisan en 2015 (session de mai).

L'année de la majorité civique du fils aîné, la famille adopte un blason qui reprend les armoiries de la commune de Chamoson – écartelé d'argent et de gueules – avec trois mouchetures d'hermine rappelant la Bretagne d'où est originaire la famille, et déposé aux Archives de l'Etat du Valais.

[Les] Formaz - Orsières

Abbé Claude Pellouchoud

Famille d'Orsières citée dès 1300. Diverses branches se sont distinguées par des surnoms : *Requen, Taux, Chuguet ;* bien qu'on ne connaisse pas de liens de parenté, le premier fait penser à Vullelme *Requey,* procureur à Liddes dans la délimitation d'Orsières en 1228, et aussi à la famille *Riquen* d'Ardon, et le deuxième rappelle la famille *Tauxe* connue à Leysin dès 1301 et à Ormont-Dessous dès 1436, ou encore les nombreux *Toux* ou *Thoux* cités à Ardon-Chamoson aux XV^e^ et XVI^e^ siècles.

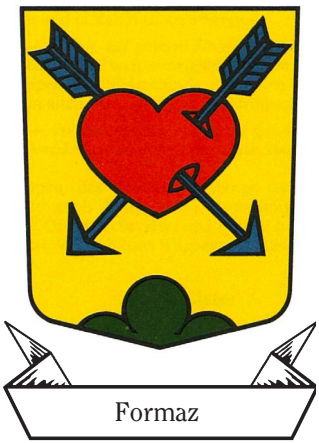

D'or à un cœur de gueules transpercé de deux flèches d'azur croisées en sautoir, les pointes en bas, sur trois coupeaux de sinople

Nicod Formaz figure parmi les représentants d'Orsières dans le procès de 1395 avec la prévôté du Saint-Bernard au sujet des bois de Ferret. La famille a donné plusieurs syndics : Jacquemet 1461, Etienne 1538, de la Rosière, Nicolas 1565, Jean 1652, Martin 1688, tous trois d'Issert, Jean 1719, de Praz-de-Fort, Jean 1738, de Ville. Claude, curé de Fully 1658-1675[1]; Grat, chanoine du Saint-Bernard, maître des novices 1715, procureur 1723, et administrateur de Bourg-Saint-Pierre 1725, (+1729) ; Jean-François, de Ville, notaire (1719-1756); Etienne, de Reppaz, (+1745), et Jean-Pierre, lieutenant, (+1766 à Strasbourg), moururent au service de France ; Pierre-Nicolas, tambour-major pour le Bas-Valais 1756 ; François Nicolas (1757-1809), chanoine du Saint-Bernard, ordonné prêtre le 27 mars 1784, vicaire à Vouvry (1793-1795), à Liddes (1795-1804), à Lens (1804-1809). Jean-Louis (1931-1998) et Casimir (1939-1967), chanoines du Saint-Bernard.

Jean Formaz fut reçu bourgeois de Chamoson en 1662[2]. Les Formaz essaimèrent aussi à Sembrancher.

D'après la notice parue dans le *Nouvel Armoirial valaisan*, 1984.

1. Tamini et Délèze ; *Vallesia Christiana*, p. 449 ; ils le nomment aussi Claude *Meunyer*, p. 219, ou *Mennuyer*, p. 473
2. AEV, AC Chamoson, Pg 290 (coté H 56 dans l'inventaire de J. Reymondeulaz)

Rose Marie Alphonsine Formaz (1899-1961)

Sœur Gertrude, Bernardine de Collombey

Née à Praz-de-Fort (Orsières) le 13 mai 1899, au foyer de **Maurice** Nicolas Formaz (1855-1930) et **Marguerite** Marie Félicie Thétaz (1867-1923), **Rose** Marie Alphonsine s'épanouit dans la chaude affection de ses parents et de son frère Joseph (1896-1950), de trois ans son aîné. Un petit Maurice avait bien suivi Joseph, mais il s'était envolé au paradis le jour même de sa naissance (1898). Puis bientôt vinrent Augusta (1900-1971), Louis (1902-1980), Marcel (1904-1977) et Henri (1907-1924).

Ceux qui l'ont vue grandir assurent que Rose Formaz a toujours été une jeune fille exemplaire, mettant tout entières au service du bien sa remarquable intelligence et sa force de volonté peu ordinaire. Après avoir accompli sa scolarité dans son village, elle fréquente l'Ecole normale de Sion de 1916 à 1919, aux côtés de son frère aîné, où elle se montre brillante élève et obtient, en même temps que Joseph reçoit son brevet de capacité pour l'enseignement primaire, l'autorisation d'enseigner[1].

Famille Maurice et Marguerite Formaz-Thétaz : de gauche à droite, Rose, Louis, Marguerite (mère), Henri, Maurice (père), Marcel, Joseph et Augusta.
© famille Joseph et Marthe Formaz (-Ayer), Thierry Darbellay

1. *Le Confédéré*, 12 juillet 1919, p. 2

Enseignante à Orsières, puis à Collombey

Elle enseigne alors trois ans à La Douay (Orsières) puis quitte Orsières le 15 août 1922 pour entrer chez les Bernardines de Collombey : elle commence son postulat comme sœur de chœur le 3 septembre 1922.

Le 1er novembre suivant, sa sœur Augusta – future sœur Madeleine – la rejoint au monastère comme sœur converse (les supérieures n'ont pu l'admettre comme choriste à cause d'un défaut de surdité)[1].

Rose et Joseph Formaz durant leur Ecole normale à Sion. © famille Joseph et Marthe Formaz (-Ayer), Thierry Darbellay

Elles furent deux bientôt à sangloter ensemble sous la cuisante douleur de la plus grande épreuve : la mort de leur maman chérie le 10 mars 1923. Rose Formaz commence son noviciat le 12 avril 1923, sous le nom de sœur Marie-Gertrude du Sacré-Cœur : « Jour d'allégresse pour tant d'autres, sa prise d'habit fut ainsi voilée de tristesse. »

Le 20 avril 1924, elle prononce ses vœux simples, mais cette journée est également triste pour elle : le 5 avril précédent, son petit frère Henri mourait adolescent.

En cette même année 1924, elle reçoit le brevet de capacité pour l'enseignement primaire, en même temps qu'une consœur, sœur Hélène May (1898-1942).[2]

Jeune professe dès 1924 – professe solennelle le 20 avril 1927 –, elle est chargée de l'école de filles qu'elle tient pendant 30 ans (même lorsqu'elle assume en plus la tâche de supérieure). « Que d'heures nocturnes passées

1. Le 10 avril 1926, une cousine la suit également à Collombey, Marie Alice Thétaz (1910-1971), future soeur Marie-Gabrielle, qui sera la supérieure au moment de sa mort. A elles trois, elles suivront de leurs prières la progression vers le sacerdoce et vers le doctorat à l'université de Fribourg d'un cousin commun, le chanoine René Berthod (1916-1996). Elles feront d'ailleurs don de deux grands tableaux pour sa 1ère messe à Orsières. (cf. *Le Nouvelliste,* 30 juillet 1941, p. 3)
2. *Le Confédéré*, 4 août 1924, p. 2, *Journal et feuille d'avis du Valais*, 5 août 1924, p. 2, *Feuille d'Avis du district de Monthey*, 5 août 1924, p. 4.

à préparer minutieusement sa classe, ou à lire des revues pédagogiques. Car cette maîtresse aimait à se tenir au courant de toutes les méthodes modernes d'enseignement.»[1] Elle y mit tout son cœur et n'épargna ni fatigues ni veilles pour inculquer à ses élèves, à côté de l'enseignement profane, le noble idéal qui la consumait : « Chaque jour, je tendrai à faire aimer par mes élèves Notre-Seigneur et la sainte Vierge. Je parlerai souvent au cœur de mes enfants ; qu'elles sentent que je prie, que vous êtes avec moi, que je suis très peinée de punir, dans le calme toujours. »

Photo de classe 1956, avec sœur Benigna Coutaz (1909-1992), collaboratrice de sœur Gertrude. © Monastère des Bernardines, Collombey

Après sa mort, on a trouvé dans ses papiers plusieurs listes d'anciennes élèves qu'elle enveloppait toujours de sa maternelle prière, souffrant douloureusement lorsqu'elles s'écartaient du droit chemin. Il lui était en particulier insupportable de voir tant de ses filles aimées épouser des protestants.[2]

En outre, elle est nommée maîtresse des novices le 23 juillet 1933 et le demeure une quinzaine d'année (1933 à 1935, 1938 à 1941, 1947, 1951 à 1957). En même temps elle est appelée au conseil de communauté, qu'elle ne quitte plus jusqu'à sa mort.

1. *Nouvelliste du Rhône*, 10 août 1961, et *Feuille d'Avis du district de Monthey*, 11 août 1961.
2. Pour comprendre cette aversion de sœur Gertrude, il faut rappeler ici l'enseignement de l'Eglise avant le Concile Vatican II : « Les mariages mixtes sont un grand danger pour la foi des époux catholiques et pour l'éducation religieuse et le salut de leurs enfants. L'Eglise catholique a toujours condamné et rigoureusement interdit ces unions. Toutefois, n'allez pas conclure que nous n'aimons pas les protestants. Rachetés, comme nous, au prix du sang de Jésus-Christ, ils sont nos frères et nous les aimons sincèrement comme tous les hommes. Néanmoins, n'oubliez pas que c'est un devoir de vous signaler les dangers qui pourraient menacer votre foi. » Cf. *Lettre pastorale sur les mariages mixtes* de Mgr Jules-Maurice Abbet, évêque auxiliaire de Sion, du 8 janvier 1900.

Supérieure de 1935 à 1938, puis de 1947 à 1950

A la suite du décès, le 19 mars 1935, de mère Philomène Constantin (à 68 ans), elle est élue pour la remplacer le 29 mars 1935, sous réserve d'une dispense d'âge, n'ayant pas quarante ans, qui lui est accordée par le Congrégation des Religieux le 29 avril suivant.

Soeur Gertrude

C'est donc elle qui met la dernière main à la fondation de Géronde[1], inaugurée le 2 mai 1935, et rappelle les sœurs de Rumilly (première fondation des moniales cisterciennes réformées) l'année suivante (les lois de sécularisation issues de la révolution française ayant ruiné tous les monastères, à l'exception de Collombey).

Après sa déposition, le 30 mars 1938, elle reprend la charge du noviciat et dès le 20 octobre 1941 est secrétaire du conseil, puis du chapitre (28 août 1942).

Elle est élue une deuxième fois supérieure de la communauté le 6 novembre 1947. Cette période est marquée avant tout par les tractations aboutissant au transfert de la châsse de la fondatrice des Bernardines réformées, mère Louise de Ballon (1591-1668), ramenée de Belley à Collombey le 4 août 1950.[2]

Depuis septembre 1950, elle est à nouveau conseillère, secrétaire, et de 1951 à 1957 maîtresse des novices. Sous mère Gabrielle Thétaz (1910-1971), sa cousine, elle reste conseillère, sous-sacristine et chargée du linge d'église.

1. Le monastère de Géronde, complètement abandonné depuis le départ, en 1930, de l'institut des sourds-muets, tenu par les sœurs d'Ingenbohl depuis 1893, fut repris par Mgr Victor Bieler en 1934 pour y recevoir une fondation des religieuses Bernardines de Collombey.
2. Le corps de Louise de Ballon, enseveli à Seyssel, a été retrouvé et exhumé en 1855. Les Bernardines de Belley le recueillirent et le gardèrent jusqu'à l'extinction de leur communauté. Faute de vocations, Belley fermera ses portes à la fin de 1947. Les archives de Belley, et surtout la châsse de mère Louise de Ballon furent attribuées à Collombey, seul monastère subsistant de la Congrégation.

Une âme sœur de Thérèse de Lisieux

Sœur Gertrude trouva en sainte Thérèse de l'Enfant Jésus[1], dont elle ne se lassait pas de méditer la vie, une âme sœur. Elle avait appris toutes ses poésies et en avait toujours une en réserve pour rehausser les fêtes et réjouir les cœurs de ses consœurs.

Comme sainte Thérèse[2], sœur Gertrude avait un lien particulier avec un missionnaire : son neveu le chanoine du Grand-Saint-Bernard Jean-Louis Formaz (1931-1998) était, on peut le dire, son enfant spirituel. Avec quel amour son âme soucieuse de s'immoler pour les ouvriers du Seigneur ne le suivit-elle pas dans sa longue montée vers le sacerdoce (23 juin 1957). Quand, en 1958, le jeune chanoine s'embarqua pour Formose, la prière de sa tante Gertrude traversa les mers avec lui, et fut plus que jamais son « réservoir d'énergie ».

Chanoine Jean-Louis Formaz, avec un chien Saint-Bernard. © Maison hospitalière du Grand-Saint-Bernard / Médiathèque Valais-Martigny

Entre temps, Casimir (1939-1967) suivait les traces de son frère Jean-Louis pour devenir aussi chanoine du Grand-Saint-Bernard sous la tutelle de son oncle[3] Monseigneur Angelin Maurice Lovey (1911-2000), tandis que leur petite sœur Sophie (1941-) prenait chez les Sœurs de la charité le nom de sœur Louise-Marcelle.

Vingt-cinq années de sourire

C'est peut-être « sa petite Thérèse » qui lui apprit l'art du sourire. Dès 1936, elle écrivait : « Ma résolution = je vais

1. Béatifiée le 29 avril 1923, canonisée le 17 mai 1925, Thérèse de Lisieux (1873-1897) fut proclamée sainte patronne des Missions à l'égal de saint François-Xavier le 14 décembre 1927.
2. Les prieurs de Sainte Thérèse confièrent à son intercession deux prêtres, l'abbé Maurice Bellière, missionnaire en Afrique, puis l'abbé Adolphe Roulland, envoyé en Chine. Ils devinrent pour elle des petits frères spirituels. Elle prie spécialement pour eux, offre des sacrifices et leur écrit autant que la règle le lui permet. Elle suit attentivement leur apostolat, les encourage, les soutient.
3. Louis, frère de sœur Gertrude, épousa en 1927 Marceline Lovey (1906-1993), sœur du prévôt du Grand-Saint-Bernard.

vous sourire, à vous mon Dieu, par la foi, l'espérance, la reconnaissance, l'humilité, l'abandon. Je vais sourire à mes sœurs, par abnégation, bienveillance, indulgence, pardon, oubli des torts, don total. Je vais sourire aux choses, à toute créature, par une foi réelle en votre présence vivante, agissante, par ce don de votre amour et pour me donner à mon tour, pour me livrer à votre amour. »

Et vingt-cinq ans plus tard, le 31 mars 1961, elle écrit encore : « Depuis que la morsure de la maladie s'attache à mes entrailles et qu'il me semble que je n'aurai pas le courage d'en porter davantage, je me réfugie dans un simple sourire, témoignage extérieur que je me donne à moi-même de pleine adhésion aux desseins de Dieu sur moi, quoiqu'il doive m'en coûter. Par un sourire aux trois adorables personnes de la Sainte Trinité je veux ratifier l'offrande que j'ai tant de fois renouvelée de moi-même pour l'Eglise, le Concile[1], le retour à l'unité de tous les frères séparés[2], juifs, orthodoxes, musulmans, hindous, protestants, pour l'église anglicane en particulier si proche et encore si loin de nous. Ce simple sourire, trente ou cinquante fois par jour, m'est un immense réconfort, un moyen de parfaire ma confiance et mon abandon à toutes les dispositions de la Providence, et aux inconséquences humaines. J'y trouve la force nécessaire pour la minute présente et l'espérance que le secours divin me sera sans cesse renouvelé, car je me sens par moi-même incapable de souffrir quoi que ce soit avec amour. »

Vingt-cinq années de sourire, il est facile d'imaginer ce que cela suppose de joies partagées et d'héroïque abnégation. Cette idée dominante de sœur Gertrude de prier et d'offrir ses souffrances pour l'Eglise, nous la retrouvons encore dans sa dernière lettre datée du 12 juillet 1961 : « Dans quelques instants, ce sera l'opération, peut-être un départ pour l'éternité. Je m'en remets avec vous toutes, chères mères et sœurs bien aimées, à la disposition et aux soins de notre bonne mère du Ciel. J'offre ma vie à ses intentions, je lui rappelle celles qu'elle-même me suggère : l'unité de l'Eglise, le Concile, le retour au bercail des Eglises orthodoxes et chrétiennes, spécialement l'Eglise anglicane. »

1. Le concile œcuménique Vatican II, convoqué par le pape Jean XXIII et dont les travaux préparatoires ont commencé.
2. La prière indulgenciée pour le Concile faisait demander : « Nous vous prions aussi pour les brebis qui n'appartiennent plus à l'unique bercail de Jésus-Christ, afin que, de même qu'elles se glorifient du nom chrétien, ainsi elles arrivent enfin à l'unité sous la conduite de l'unique Pasteur ».

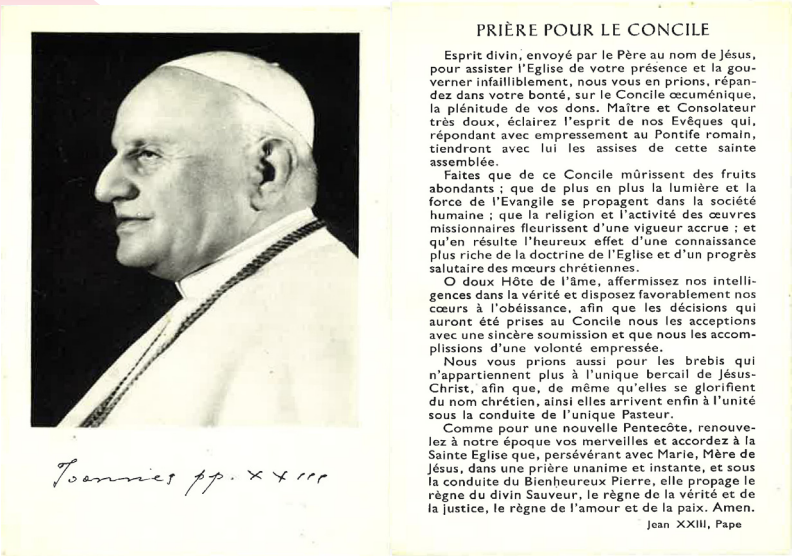

PRIÈRE POUR LE CONCILE

Esprit divin, envoyé par le Père au nom de Jésus, pour assister l'Eglise de votre présence et la gouverner infailliblement, nous vous en prions, répandez dans votre bonté, sur le Concile œcuménique, la plénitude de vos dons. Maître et Consolateur très doux, éclairez l'esprit de nos Evêques qui, répondant avec empressement au Pontife romain, tiendront avec lui les assises de cette sainte assemblée.

Faites que de ce Concile mûrissent des fruits abondants ; que de plus en plus la lumière et la force de l'Evangile se propagent dans la société humaine ; que la religion et l'activité des œuvres missionnaires fleurissent d'une vigueur accrue ; et qu'en résulte l'heureux effet d'une connaissance plus riche de la doctrine de l'Eglise et d'un progrès salutaire des mœurs chrétiennes.

O doux Hôte de l'âme, affermissez nos intelligences dans la vérité et disposez favorablement nos cœurs à l'obéissance, afin que les décisions qui auront été prises au Concile nous les acceptions avec une sincère soumission et que nous les accomplissions d'une volonté empressée.

Nous vous prions aussi pour les brebis qui n'appartiennent plus à l'unique bercail de Jésus-Christ, afin que, de même qu'elles se glorifient du nom chrétien, ainsi elles arrivent enfin à l'unité sous la conduite de l'unique Pasteur.

Comme pour une nouvelle Pentecôte, renouvelez à notre époque vos merveilles et accordez à la Sainte Eglise que, persévérant avec Marie, Mère de Jésus, dans une prière unanime et instante, et sous la conduite du Bienheureux Pierre, elle propage le règne du divin Sauveur, le règne de la vérité et de la justice, le règne de l'amour et de la paix. Amen.

Jean XXIII, Pape

Le 1er juillet 1961, elle était entrée à l'hôpital pour y subir une opération qui permit de constater un cancer déjà généralisé. Elle put être ramenée au couvent le 17 juillet et meurt le 8 août 1961 : « Elle s'en alla doucement, dans un sourire. C'était quatre heures du soir, le 8 août. (…) Tout sœur Gertrude reparut en cet ultime instant, et une joie paisible remplaça le masque d'agonie qui nous la cachait depuis des semaines. Elle venait de vivre les dernières lignes que sa main mourante avait tracées pour son cher missionnaire de Formose : "Je m'endors dans la paix, dans une gratitude infinie, dans une joyeuse espérance, dans les bras de Marie Immaculée". »

Témoin de l'Amour

A l'annonce de son décès, tant *Le Nouvelliste du Rhône* (10 août 1961) que la *Feuille d'Avis du district de Monthey* (11 août 1961) publient une longue nécrologie :

« "Cherchez Dieu !" ce mot qui résume toute la règle bénédictine, a été comme une synthèse admirable de toute la vie spirituelle de la révérende sœur Gertrude qui vient de rendre sa belle âme à Dieu en son cher monastère des Bernardines de Collombey. Elle même l'avouait, il y a quinze jours seulement : "C'est vrai, je n'ai cherché que l'Amour". Mais cet Amour qu'elle a cherché et trouvé, elle l'a, en retour, donné en

plénitude à sa chère communauté durant les 39 ans qu'elle a vécus au monastère ; elle l'a surtout prouvé à ses chères moniales durant les deux périodes durant lesquelles elle fut leur supérieure.

Cet Amour, elle l'a témoigné aux innombrables enfants qu'elle a eus sous sa houlette maternelle durant les 32 ans de sa vie apostolique d'enseignante. Cet Amour, elle l'a manifesté d'une manière sensible pour l'Eglise entière, pour les Missions qui lui tenaient tant à cœur, pour le succès du prochain Concile, par l'offrande généreuse de ses douloureuses et longues dernières semaines de la vie. (…)

Immolation totale de soi-même ! C'est bien à cette pensée que l'on se recueillait en approchant sœur Gertrude durant ces derniers mois de souffrances indicibles. Pas un mot de plainte, mais le sourire bienfaisant accueillait son entourage. Au milieu des crises les plus violentes, elle avait même le courage de réciter l'une ou l'autre poésie qu'elle aura sans doute médité maintes fois. Qui pourrait traduire l'émotion ressentie en entendant cette grande malade se faire l'écho de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus en récitant ces passages de « La Rose effeuillée » :

Jésus, quand je te vois soutenu par ta mère
Quitter ses bras,
Essayer en tremblant sur notre triste terre
Tes premiers pas,
Devant Toi, je voudrais effeuiller une rose
En sa fraîcheur
Pour que ton petit pied, bien doucement, repose
Sur une fleur.
Seigneur, sur tes autels, plus d'une fraîche rose
Aime à briller.
Elle se donne à toi, mais je rêve autre chose,
C'est m'effeuiller.

Puisse cette belle Rose qui s'est offerte au Seigneur Jésus, laisser tomber sur notre triste terre quelques-uns de ses pétales embaumés et quelques excellentes graines de ce Rosier céleste ! La messe de sépulture de la révérende sœur Gertrude sera célébrée en la chapelle du couvent de Collombey le vendredi 11 août à 9h30. »

D'après la notice rédigée par sœur Emilie Dubosson (1901-2005), avec mes remerciements aux Bernardines de Collombey pour leur accueil bienveillant.

Rose Marie Alph. FORMAZ
n. 13 mai 1899 #1
Praz-de-Fort - Orsières, VS
d. 8 aoû 1961
Collombey, VS

Maurice Nicolas FORMAZ
n. 6 oct 1855 #2
Issert - Orsières, VS
m. 17 fév 1895
Orsières, VS
d. 16 jan 1930
Orsières, VS

Marg. Marie Félicie THÉTAZ
n. 19 nov 1867 #3
Praz-de-Fort - Orsières, VS
d. 10 mar 1923
Praz-de-Fort - Orsières, VS

Pierre "Ignace" FORMAZ
n. 1 jul 1814 #4
Praz-de-Fort - Orsières, VS
m. 14 jan 1851
Orsières, VS
d. APR 1866

Marie "Virginie" TISSIÈRES
n. 10 sep 1818 #5
Issert Ville - Orsières, VS
d. 7 sep 1866
Praz-de-Fort - Orsières, VS

Pierre Joseph THÉTAZ
n. 18 jul 1847 #6
Praz-de-Fort - Orsières, VS
m. 5 mai 1867
d. 13 avr 1925
Praz-de-Fort - Orsières, VS

Marie Victorine Victoire COPT
n. 6 fév 1845 #7
Chanton - Orsières, VS
d. 19 fév 1920
Praz-de-Fort - Orsières, VS

Maurice Joseph FORMAZ
n. 22 sep 1762 #8
Arlaches - Orsières, VS
m. 2 mar 1791
Orsières, VS
d. 23 oct 1844
Praz-de-Fort - Orsières, VS

Anne Marguerite TISSIÈRES
n. 7 mai 1773 #9
Praz-de-Fort - Orsières, VS
d. 13 déc 1839
Praz-de-Fort - Orsières, VS

Jean Joseph TISSIÈRES
n. 10 nov 1764 #10
Arlaches - Orsières, VS
m. 2 jul 1810
Orsières, VS
d. 4 nov 1835
Issert - Orsières, VS

Illuminata ROSSIER
n. 15 avr 1780 #11
Issert - Orsières, VS
d. 11 déc 1837
Issert - Orsières, VS

Jean Baptiste THÉTAZ
n. 20 jan 1808 #12
Le Revers - Orsières, VS
m. 19 mai 1835
Orsières, VS
d. 3 oct 1882
Praz-de-Fort - Orsières, VS

Marie Anne Madeleine THÉTAZ
n. nov 1810 #13
Praz-de-Fort - Orsières, VS
d. 11 sep 1876
Praz-de-Fort - Orsières, VS

Pierre Nicolas COPT
n. 3 déc 1810 #14
Arlaches - Orsières, VS
m. 15 aoû 1836
Orsières, VS
d. 17 oct 1898
Arlaches - Orsières, VS

Angélique Marie RAUSIS
n. 7 avr 1811 #15
Reppaz - Orsières, VS
d. 16 avr 1879
Arlaches - Orsières, VS

Jean Pierre FORMAZ
n. 2 sep 1729 #16
m. 31 jan 1758
d. 22 mar 1782

Marie Pétronille MAILLARD
n. 3 nov 1731 #17

Maurice Nicolas TISSIÈRES
n. 3 aoû 1722 #18
m. 7 mai 1772
d. 2 avr 1799

Anne Marie ROGIOZ
n. ENV 1746 #19
d. 23 aoû 1800

Jean Joseph TISSIÈRES
b. 9 mai 1744 #20
m. 31 jan 1764
d. 4 oct 1771

Marie Madeleine FORMAZ
b. 19 mai 1738 #21
d. 25 mar 1789

Nicolas "Joseph" ROSSIER
n. ENV 1708 #22
m. 27 sep 1763
d. 7 oct 1791

Catherine VERNAY
n. 21 sep 1746 #23
d. 5 déc 1814

Jean Laurent THÉTAZ
n. 1775 #24
m. 19 mai 1798
d. 30 jan 1850

Thérèse HUBERT
n. aoû 1782 #25
d. 7 mai 1840

Isidore THÉTAZ
n. 19 mar 1779 #26
m. 25 avr 1805

Marie TISSIÈRES
b. 8 sep 1785 #27

Emmanuel Nicolas COPT
n. 31 mar 1785 #28
m. 22 avr 1805
d. 6 aoû 1830

Marie CHARREX
n. 4 aoû 1778 #29
d. 2 fév 1819

Jean F. REUSE ALIAS RAUSIS
n. 29 aoû 1752 #30
m. 24 nov 1788
d. 14 aoû 1829

Pétronille MURISIER
n. 9 fév 1772 #31
d. 15 nov 1837

Sources :
abbé Claude Pellouchoud et Crepa

Origine et généalogie des familles Logean d'Hérémence (VS)

Hervé Mayoraz

En parcourant les sources notariales et les registres de reconnaissances féodales, on se rend vite compte que la famille Logean n'est pas présente à Hérémence avant le début du XV^e^ siècle.

Il faut creuser dans la masse innombrable des minutes de notaires pour comprendre enfin qui est à l'origine de la famille Logean bourgeoise de cette commune. Une vingtaine d'actes issus des Archives du Chapitre Cathédrale de Sion (ACS), des Archives de l'Etat du Valais (AEV) et des comptes de la châtellenie de Conthey nous permettent d'identifier formellement l'ancêtre commun de cette famille et de quel endroit il est originaire.

Nous proposons tout d'abord de présenter de manière brève la personne à l'origine du nom Logean. Ensuite, nous classons les actes dans l'ordre chronologique, décrivant plus en détail la vie du personnage. Pour terminer, nous établissons un descriptif de la généalogie descendante, avec les différentes ramifications et quelques documents illustratifs.

Johannes Lombardi alias dictus loz Johan *de Valandaschat*
Jean, Lombard, dit « le Jean » du Val Anzasca

Personnalité et fondateur de la famille Logean d'Hérémence

Au début du XV^e^ siècle, nous trouvons une vingtaine de familles du Val Anzasca établies dans les paroisses de Vex-Les Agettes et Héremence (voir carte page suivante). Le contexte historique se présente sous une période troublée par la guerre entre les ducs de Milan et les Confédérés, qui gangrène l'Ossola et ses vallées latérales dont le Val Anzasca. Un nombre important de migrants franchissent le col du Monte Moro pour se rendre en Valais. Certains y font souche durable et leur nom de famille s'y trouve encore aujourd'hui.

Dans le Val d'Hérens, parmi les noms de famille rescapés de cette migration, il ne subsiste que les Logean et les Goye/Gauye de Vex et Hérémence, dont un article a été réalisé en 2012. En 1833 s'éteint à Prolin/Hérémence le dernier représentant de la famille Pallietta, aussi venue du Val Anzasca vers 1400[1].

1. Cf. AVEG, 2012, bulletin n°22, p. 43 ; *Familles d'Hérémence*, Hervé Mayoraz.

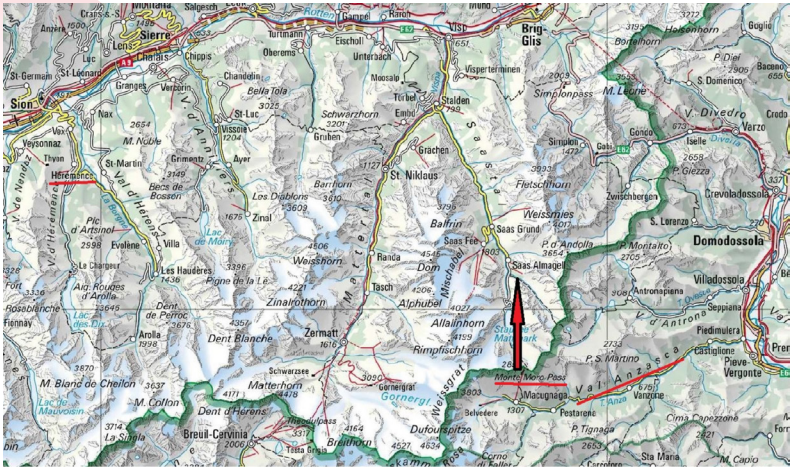

Au début du XV^e siècle, des migrants du Val Anzasca empruntent le col du Monte Moro pour se rendre en Valais et s'installer dans plusieurs paroisses, dont Hérémence

Johannes loz Johan voit le jour vers 1390 dans le Val Anzasca. Autrefois en Lombardie, cette vallée fait partie aujourd'hui de l'Ossola inférieure, dans la province du Piémont. Il est co-major d'Hérémence en 1429, puis major d'Hérémence en 1450, 1456, 1459.

Les différents actes mentionnant cette personne dès 1428 montrent qu'il est assez rapidement intégré aux places d'honneur de la communauté d'Hérémence. Au début, il acquiert des propriétés dans la région de Fan, à l'instar de ses compatriotes lombards établis à la même période. Son mariage avec la fille de Cristinus Tardy de Saumy et son héritage issu des biens de Martine, veuve d'Ottonin major d'Hérémence, nous permettent de comprendre pourquoi Johannes loz Johan monte en grade et devient à son tour major d'Hérémence. Par la suite, on constate qu'il n'est jamais taxé comme chef de feu dans les comptes de la châtellenie de Conthey. En 1434, Johannes loz Johan vend divers biens situés à Euseigne et à Vex, ainsi que des droits ecclésiastiques à Sion. A la fin de sa vie, sa fortune semble assez importante ; il vend en 1456 à Petermann de Chevron, un demi sezin (6 droits de fonds) à l'alpage de Métail. Cet acte est une référence dans l'histoire locale [1].

En novembre 1459, Johannes loz Johan est témoin dans l'acte de mariage de Johannes Seppey. Il décède probablement en 1460, car on ne le trouve plus dans les actes après cette date. De plus, les comptes de

1. Cf. Tamini et Gaspoz, *Essai d'histoire du Val d'Hérens*, 1935.

châtellenie n'indiquent pas de chef de feu en 1461 pour le consortage familial, alors qu'en 1464, un acte indique les propriétés des héritiers de Johannes loz Johan sur le territoire de Fan.

La succession du consortage dont il fait partie revient à son fils Antoine loz Johan, chef de feu en 1469. Tous les registres de taxes qui se sont succédés aux siècles suivants ainsi que les listes de divers consortages mentionnent la descendance d'Antoine, fils de Johannes loz Johan, du Val Anzasca.

Origine du nom de famille

Le nom de famille Logean tire son origine du prénom de son ancêtre « le Jean », soit « lo Jian » en patois d'Hérémence.

En 1429, le notaire Johannes de Freneto indique *Johannes Lombardi alias dictus* loz Johan : un certain Johannes venu de Lombardie appelé « le Jean » apparaît dans cet acte.

En 1434, le chanoine et chancelier de Sion Johannes Panissoz mentionne de manière exhaustive *Johannes filius Johannis* loz Johan *Lumbardus de Vallenzascaz habitator Herementie gener Cristini Tardi de Herementia*. Autrement dit : Johannes, fils de Johannes loz Johan, lombard du Val Anzasca, gendre de Chrétien Tardi d'Hérémence.

En 1450, Johannes Maior, clerc de Vex, mentionne *Johannes, Johannis* loz Johan comme propriétaire d'un pré en-dessous du village d'Hérémence. Soit : Johannes, fils de Johannes loz Johan.

En 1523, une mention très parlante se retrouve dans un acte du notaire Johannes Martefenodi : *Anthonius, filius Johannis* dou Johan*, de Vallanjasca de Lombardia*. Soit : Anthonius, fils de Johannes, fils « dou Johan » du Val Anzasca de Lombardie. Cette mention indique trois générations : Anthonius, fils du major d'Hérémence Johannes loz Johan, fils « dou Johan », manière courante en patois local pour exprimer « fils de Jean ». Ainsi, la forme patoise « lo Jian » utilisée dans la langue parlée est retranscrite par les notaire en « loz johan » dans les actes. Plus tard, la graphie du nom évolue progressivement jusqu'au XIX^{e} siècle, où l'on trouve la forme actuelle Logean.

Avant 1400, les noms de familles sont encore relativement rares. Beaucoup de personnes prennent le prénom de leur père comme patronyme, comme les Aymon, Mathieu, Robyr, Mauris, par exemple.
On peut comprendre par les extraits ci-dessus que Johannes loz Johan est le fils de Johan de Valanzasca, vivant à la fin du XIV^{e} siècle. Entre

parenthèses, le nom de famille *Vallanzasca* existe encore de nos jours au Piémont.
D'autres actes nous apprennent qu'Antoine loz Johan, fils de Johannes est chef de feu en 1469 et qu'il précède son fils Antoine loz Johan junior dans les reconnaissances féodales de 1539. L'acte de mariage en 1507 d'Antoine loz Johan junior et les documents successifs démontrent que les Logean actuels descendent bien de cette lignée !
Nous avons rencontré dans nos recherches d'autres porteurs du nom Logean en France, au XVII[e] siècle déjà. Ces personnes ne sont en rien apparentées à la famille présentée ici. Cela signifie que la transmission d'une appellation « le Jean » dans d'autres régions a été pratiquée de manière similaire qu'à Hérémence.
L'armoirie de la famille d'Hérémence est très intéressante : l'agneau pascal est l'attribut de saint Jean-Baptiste, d'où le jeu de mot de ces armes qui interprètent le nom de cette famille par la forme populaire « le Jean »[1].

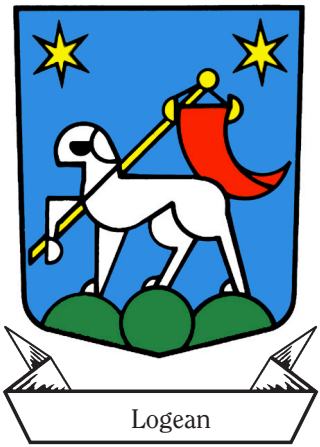

D'azur à un agneau pascal d'argent tenant une bannière de gueules, à la hampe d'or, passant sur 3 coupeaux de sinople, accompagné de 2 étoiles à 6 rais d'or en chef. Collection de Riedmatten. Variante : fond argent, une seule étoile à 5 rais au canton dextre du chef, la bannière chargée de 2 croisettes de sable ou d'argent posées en fasce, la hampe croisettée d'or au canton sénestre du chef.

Communication de M. l'abbé A. Gaspoz

1. Cf. *Armorial valaisan*, 1946, p. 152 et pl. 28.

Chronologie des actes

1) Le 5 décembre 1428 apparaît comme témoin un certain *Johannes Lombardi alias* Johan, co-major d'Hérémence, et demeurant à cet endroit.

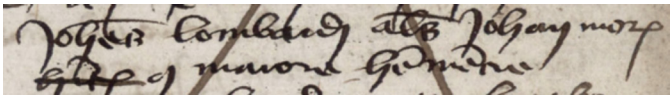

2) L'année suivante, en 1429, *Johannes Lombardi alias dictus* loz Johan reçoit en héritage des biens de Martine, veuve d'Ottonin major d'Hérémence.

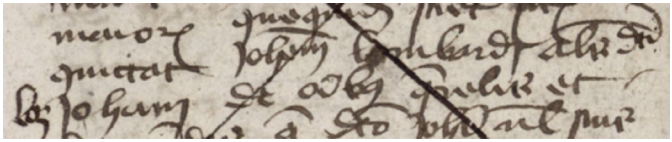

3) En 1432, *Johannes de Valandaschat*, gendre de feu Cristinus Tardy d'Hérémence, procède à une vente pour des biens à Saumy et à Villa d'Hérémence. Cela signifie qu'il est déjà marié à cette date.

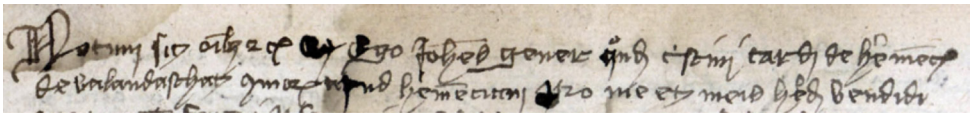

4) En 1433, *Johannes de Valandaschat*, gendre de feu Cristinus Tardy d'Hérémence, fait partie du même consortage que Johannes, fils de feu *Johannes Pallettat de Valandaschat* (gendre de feu Perod de Fan). On retrouvera pendant plusieurs générations des Logean propriétaires à Fan.

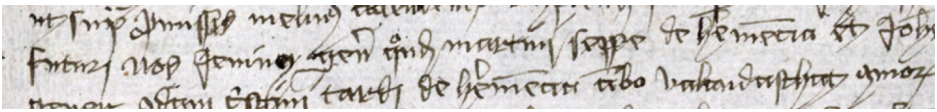

5) En 1434, le 11 mai, le chanoine et chancelier de Sion Johannes Panissoz mentionne de manière exhaustive *Johannes, filius Johannis* Loz Johan*, Lumbardus de Vallenzascaz habitator Herementie gener Cristini Tardi de Herementia*. Autrement dit : Johannes, fils de Johannes

loz Johan, lombard du Val Anzasca, gendre de Chrétien Tardi d'Hérémence. Dans cet acte, Johannes loz Johan vend des champs situés à Euseigne, au lieu-dit *Champillionz* (Tsampellon) et une grange dans ce village, ainsi qu'à Vex, des fauchées de prés situées au *Costaz* (Cottard) et à *Pedeville* (Fond-Ville).

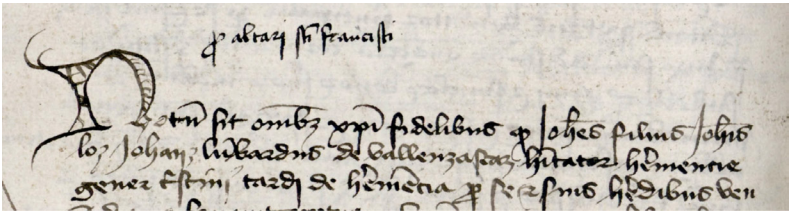

6) En 1434, le même jour, Johannes loz Johan vend pour diverses sommes des droits ecclésiastiques à Sion.

7) En 1437, on trouve un *Johannes Lombardi*, propriétaire à *Ruvery* (Roeure), près de Fan. Ses voisins sont Girard Lombardi, Johannes Palliettat senior et Laurent Foyar, tous originaires du Val Anzasca.

8) En 1437, *Johannes lo Johan* et *Johannes Bonosa*, tous deux de Valenzasca, demeurant à Hérémence, témoignent dans un acte du notaire milanais Ambrosius de Poldo. La même année, quelques pages plus loin, de Poldo rédige un acte décrivant les biens du consortage dont fait partie Johannes loz Johan. Parmi les consorts sont cités les héritiers de Peret de Vendes, son beau-fils Barthélémy, fils de Girard Lombardi du Val Anzasca, propriétaires en-dessous du village d'Hérémence. Notons que dans les comptes de châtellenie, Peret de Vendes est chef du consort de 1388 à 1413, puis Girard Lombardi de 1432 à 1446.

9) En 1442, Johannes loz Johan et son épouse Anthonete Tardy vendent un pré à Pralong, puis un pré et une grange au mayen du Prélet, que tenait jadis Peret de Vendes, ancien chef du consortage.

10) En 1443, le registre des reconnaissances féodales mentionne Johannes Loz Johan et ses consorts, en particulier les héritiers de Girard Lombardi de *Valanzasca*. Johannes Loz Johan habite à *Villa Herementiae*, soit au village d'Hérémence.

11) En 1450, Johannes loz Johan fait une transaction pour des propriétés à *Rewery* (Roeure), avec *Chastellione* fils de feu Girard Lombardi. D'autres membres du consortage sont témoins, comme Laurent Foyar et Johannes Palliettat, tous venus du Val Anzasca à Hérémence.

12) En 1450, Johannes loz Johan possède un pré à *Pra Piroz* sur le territoire de Fan.

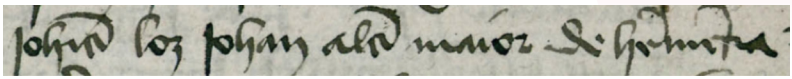

13) En 1450, Johannes loz Johan alias major d'Hérémence possède un pré sur le territoire d'Orchèra, près de l'alpage.

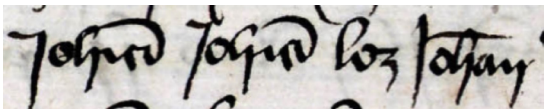

14) En 1450, Johannes loz Johan, fils de Johannes possède un pré en-dessous du village d'Hérémence, à côté des héritiers de feu Peret de Vendes.
15) 1456, acte original ; Johannes loz Johan vend à Petermann de Chevron, un demi sezin (6 droits de fonds) à l'alpage de Métail.
16) 1456, retranscription par M. l'abbé Gremaud.
17) En 1459, Johannes loz Johan est témoin dans l'acte de mariage de Johannes Seppey. Il est probablement mort en 1460, car il n'y a plus de chef de feu en 1461 et plus aucun acte dans lequel Johannes loz Johan est cité comme vivant.
18) Dans les comptes de châtellenie, en 1461, il n'y a pas de chef de feu mentionné.
19) En 1464, un acte indique les propriétés des héritiers de Johannes loz Johan sur le territoire de Fan. Il est donc mort avant cette date.
20) En 1523, une mention très parlante se retrouve dans un acte du notaire Johannes Martefenodi : *Anthonius, filius Johannis* dou Johan, *de Vallanjasca de Lombardia*. Or, d'autres actes nous apprennent que cet Antoine Logean est chef de feu en 1469 et qu'il précède son fils Antoine Logean junior dans les reconnaissances féodales de 1539. L'acte de mariage en 1507 d'Antoine Logean junior et les documents successifs démontrent que les Logean actuels descendent bien de cette lignée !

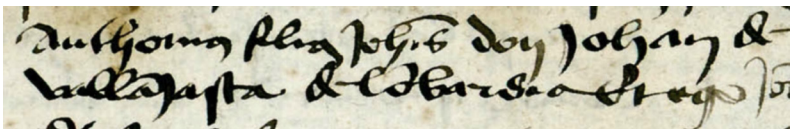

Sources pour Johannes Loz Johan du Val Anzasca établi à Hérémence

1) ACS, MIN B, 58-1, p. 11 : 05.12.1428 ; Johannes de Freneto, notaire
2) ACS, MIN B, 58-1, p. 13 : 24.10.1429 ; Johannes de Freneto, notaire
3) ACS, MIN A, 254, p. 144 : 09.06.1432 ; Johannes Maior de Vex, clerc
4) ACS, MIN A, 254, p. 207 : 19.04.1433 ; Johannes Maior de Vex, clerc
5) ACS, MIN A, 46, p. 304-7 : 11.05.1434 ; Johannes Panissoz, de Réchy, chanoine et chancelier de Sion
6) ACS, MIN A, 46, p. 308-9 : 11.05.1434 ; Johannes Panissoz, de Réchy, chanoine et chancelier de Sion
7) ACS, MIN A, 254, p. 395 : 03.08.1437 ; Johannes Maior de Vex, clerc
8) AEV, AVL, 179, p. 466 et 821 : 02.03.1437 ; Ambrosius de Poldo, notaire
9) ACS, MIN A, 80, p. 73 : 29.09.1442 ; Petrus Rude, clerc
10) AEV, Fonds de Rivaz, 110 : Registre des reconnaissances féodales, Hérémence, 1443, folio 9
11) ACS, MIN A, 83, p. 380 : 16.02.1450 ; Petrus Rude, clerc
12) ACS, MIN A, 83, p. 424 : 07.03.1450 ; Petrus Rude, clerc
13) ACS, MIN A, 83, p. 357 : 13.03.1450 ; Petrus Rude, clerc
14) ACS, MIN A, 254, p. 519 : 12.06.1450 ; Johannes Maior de Vex, clerc
15) ACS, MIN A, 76, p. 613 : acte original, 05.05.1456 ; Anthonius Raymondi, clerc et notaire
16) GRE, VAL/8/0/3074 : relevé de l'acte du 05.05.1456 par M. l'Abbé Gremaud
17) ACS, MIN A , 123, p. 133 : 10.11.1459 ; Jacobus Bircher, notaire
18) Archivio di Stato di Torino (ASTO) ; Inv. 69 ; Subside de Conthey et Saillon ; copies disponibles aux AEV
19) ACS, MIN A, 129, p. 182 : 09.05.1464 ; Anthonius de Torrente, clerc
20) ACS, MIN A, 204, p. 312 : 12.04.1523 ; Johannes Martefenodi de Mase, notaire

Index des lieux

Voici quelques noms de localités où sont installées les familles Logean au fil des générations.

Hérémence est le village principal de la commune, où se trouve l'église. Il se divise en plusieurs quartiers, dont quelques noms se retrouvant dans cet article :

– **Villaz** : « Ëlle » en patois. Quartier central du village d'Hérémence, près de l'église.

– **Fond-Ville** : « Piaëlle » en patois. Quartier situé au bas du village d'Hérémence.

– **Bonnauge** : Lieu-dit situé à la sortie sud du village d'Hérémence, au départ du Chemin Neuf.

  Ce nom tire son origine de la famille Bonosoz, originaire du Val Anzasca, comme les Logean.

– **Tzenaz** : Chenal en patois. Quartier du village d'Hérémence situé au bord de la route cantonale.

– **Saumy** : Quartier situé au sommet du village d'Hérémence.

Autres localités :

– **Fan** : hameau disparu situé entre Vex et Euseigne, en-dessous du village d'Hérémence.

– **Tséjeroulaz** : hameau disparu situé entre Hérémence et Ayer, sur la route menant à Thyon.

– **Ayer** : hameau de la commune d'Hérémence.

– **Cerise** : hameau de la commune d'Hérémence.

– **Mâchettaz** : hameau situé au sud de Mâche, entre deux couloirs d'avalanche.

– **Mâche** : village de la commune d'Hérémence.

– **Euseigne** : village de la commune d'Hérémence.

– **La Vernaz** : hameau de l'ancienne commune des Agettes.

Aperçu des générations 1 à 6

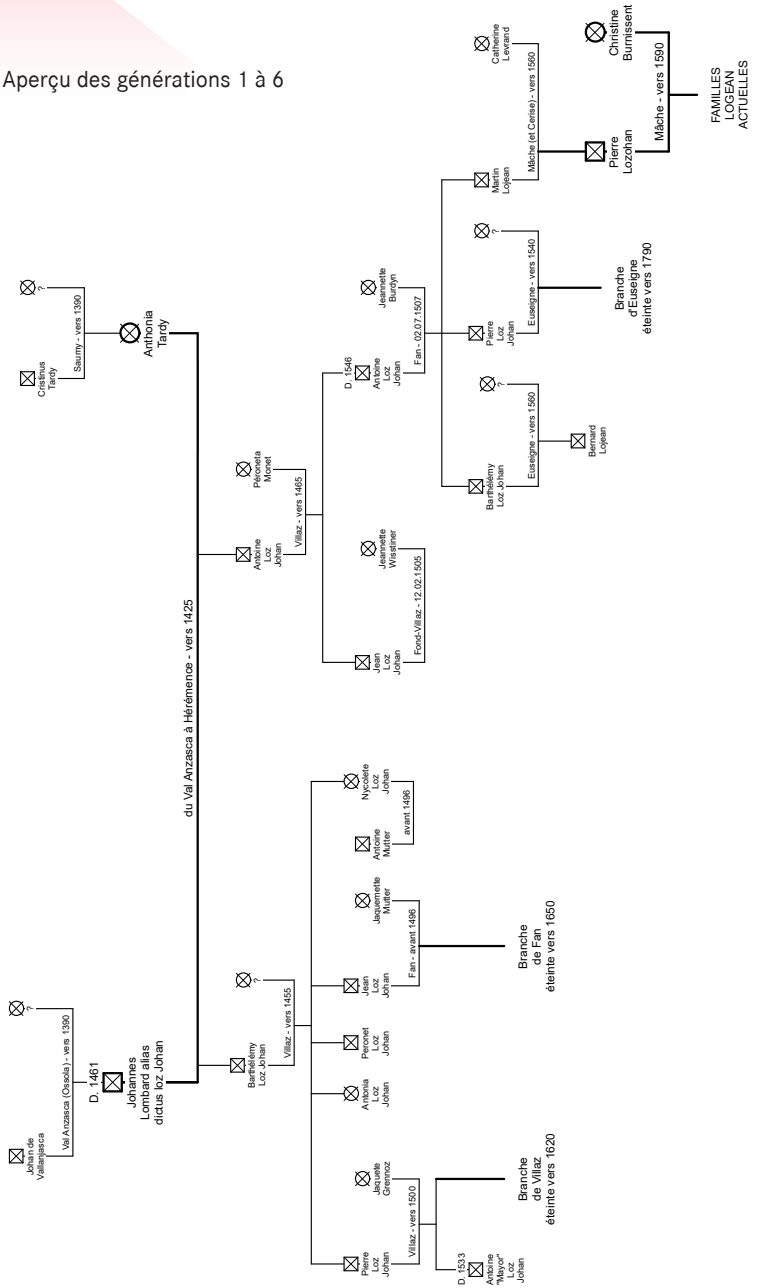

Les trois premières générations à Hérémence

Des enfants connus de Johannes loz Johan de Valanzasca installé à Villa/Hérémence, nous retenons deux fils, Barthélémy et Antoine[1] :

- **Barthélémy** habite à Villaz, dans la partie ancienne du village d'Hérémence actuelle. Un acte de 1496 mentionne ses enfants procédant à un échange des édifices de feu leur père[2]. On trouve la maison d'habitation, des places, etc. Il est fort probable que cette propriété se trouve plutôt à Piaëlla (Fond-Ville), car plusieurs enfants et neveux de Barthélémy y sont mentionnés plus tard comme habitants.
  On ne connaît pas le nom de l'épouse de Barthélémy, faute de documents. Cinq enfants de cette union sont mentionnés dans les archives. Nous y voyons deux ramifications issues de cette famille, l'une à Villaz, l'autre à Fan.
  La branche de Barthélémy s'éteindra vers 1650 à la sixième génération. Notons son petit-fils Antoine loz Johan, prêtre amodiataire de la cure d'Hérémence, qui fait son testament en 1533. Atteint par l'épidémie de peste, il est enterré dans ses vêtements liturgiques. On apprend qu'il possède un mayen situé *in Saxo*, soit au Mayen du Scex.

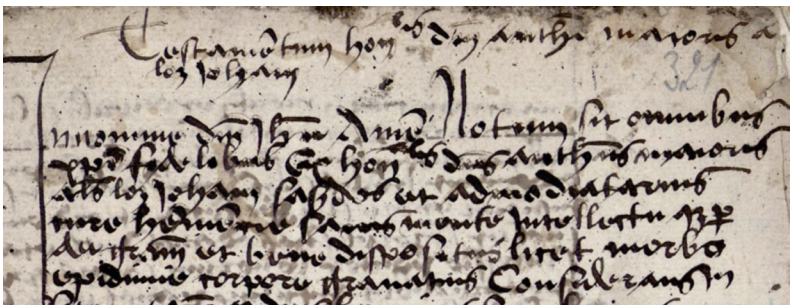

Extrait du testament du prêtre Antoine Loz Johan (ACS, MIN A, 212, p. 323)

- **Antoine** habite à Villaz (ou Fond-Ville), près de son frère Barthélémy, selon l'acte de 1496 cité précédemment. Il s'allie vers 1465 à Peroneta Monet, fille de Jean du Val d'Anniviers. Les actes nous rapportent que ce couple a deux garçons, Antoine et Jean loz Johan.

  Marié le 12 février 1505 à Jeannette Wisstiner (Vuistiner) d'Euseigne, Jean demeure à Fond-Ville/Hérémence, sans descendance connue[3].

1. *Voir le tableau des générations 1 à 6 (page précédente)*
2. ACS, MIN A, 194, p. 724.
3. ACS, MIN A, 194, p. 208.

L'autre fils, **Antoine loz Johan** junior, est en fait l'ancêtre commun des Logean actuels. C'est le seul de cette fratrie qui engendrera une descendance nombreuse, dont le nom perdurera jusqu'à nos jours. Il épouse le 2 juillet 1507 Jeannette Burdyn (Bourdin), fille de feu Jean, forgeron[1].

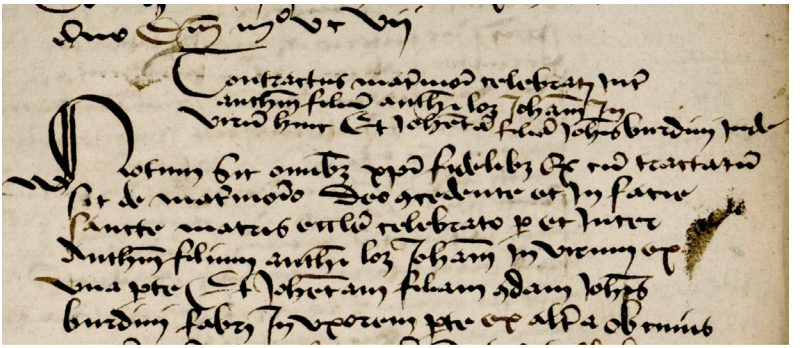

Extrait du contrat de mariage d'Antoine Loz Johan junior en 1507 (ACS, MIN A, 194, p. 609)

Antoine loz Johan junior fait son testament en 1546, malade, gisant dans son lit. Il habite le hameau de Fan, situé sur un plateau entre Vex et Euseigne, en-dessous du village d'Hérémence. Il laisse sept garçons et deux filles, ainsi que des propriétés diverses à Euseigne, Fan et Hérémence[2].

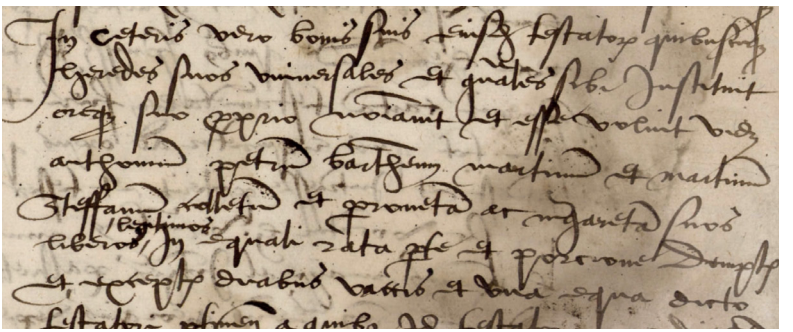

Extrait du testament d'Antoine Loz Johan junior en 1546. Les prénoms de ses enfants y sont tous indiqués (ACS, MIN A, 269, p. 195)

1. ACS, MIN A, 194, p. 609.
2. ACS, MIN A, 269, p. 195.

Le petit-fils de Johannes loz Johan du Val Anzasca, Antoine loz Johan junior, décède en 1546. On retiendra trois de ses fils :

- **Barthélémy** habite à Euseigne en 1548. On ignore le nom de son épouse. Nous ne trouvons que très peu d'informations sur lui.

  Son fils **Bernard** Lojean est cité en 1592 comme vice-châtelain de Bramois. Plusieurs textes le mentionnent comme témoin à cet endroit à la fin du XVI[e] siècle. Il possède une *casale* (petit réduit) à Bramois. Il est aussi propriétaire d'une maison, avec grange-étable contiguë, valant 6 deniers (Bramois) ; la maison est acquise par échange avec *Antoine Burdyn*, major d'Hérémence, et la moitié de la grange-étable ; *Mariona Maioral* (Mayoraz), femme dudit Logean, pour l'autre moitié [1].

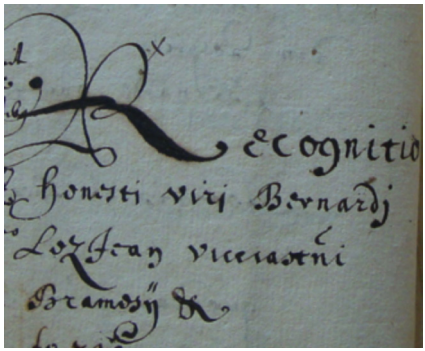

Extrait de la reconnaissance de Bernard LozJean en 1592 (AEV, Philippe de Torrente, ATL 29 / 58)

- **Pierre** habite à Euseigne en 1548. Il est propriétaire de plusieurs prés à Boirion et à Tsampanson, en amont de ce village. Il est l'ancêtre d'une lignée qui restera au village d'Euseigne uniquement. Elle s'éteindra vers 1790.

- **Martin possède des propriétés à la Cerise et surtout à Mâche, où il réside probablement en 1582. Il épouse vers 1560 Catherine Levrand de Laurent. Martin est souvent signalé comme *Honestus Vir* dans les actes, statut réservé aux personnalités communales. On le trouve dans les registres de reconnaissances de 1592. Deux fils issus de Martin et de Catherine sont mentionnés dans les documents : Jean, cité en 1592 dans le registre des reconnaissances d'Hérémence, et Pierre Lozohan.**

  Pierre habite à Mâche. Il épouse vers 1600 Christine Burnissent (Bournissen), fille de Martin, de la Tzenaz/Hérémence. Pierre décède avant 1643 et laisse une très nombreuse descendance qui conservera le nom Logean jusqu'à nos jours.

  Tous les Logean actuels descendent de Pierre et Christine Bournissen.

1. *Annales Valaisannes* 1985, p. 172.

Aperçu des générations 6 à 12

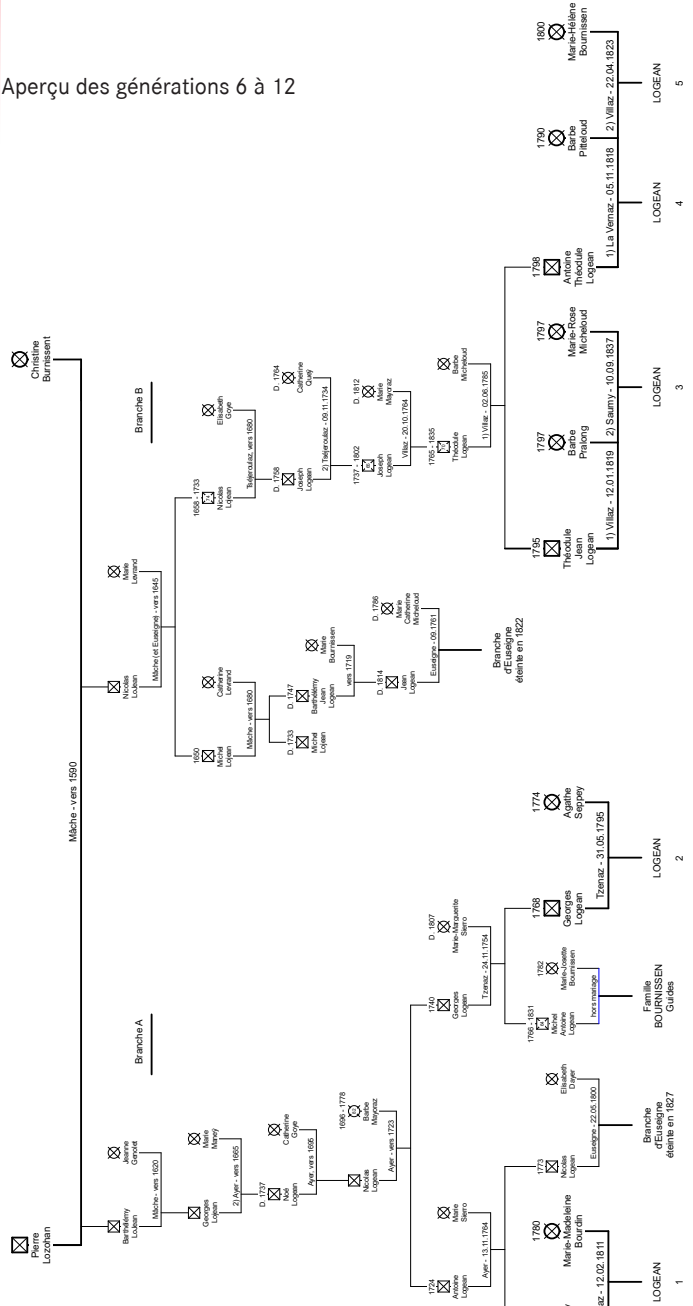

Des Loz Johan aux Logean

Jusque vers 1750, les graphies de ce nom de famille sont diverses, selon les notaires. Au début, la tendance est d'écrire comme on prononce en patois « lo Jian ». Ainsi, on trouve successivement : loz Johan ; Lozohan ; LozJian ; Lojian ; Lojean ; Logean.

Plusieurs actes de mariage rédigés par les notaires Antoine Bourdin et Michel Sierro[1] nous permettent d'établir la généalogie des Logean entre 1550 et 1750, sur 5 générations. Les registres paroissiaux contenant les baptêmes débutent en 1622. Il est donc aisé de faire les liens pour chaque génération jusqu'au XXIe siècle.

Ainsi, nous découvrons que Pierre Lozohan ou Lojian, fils de Martin, et son épouse Christine Burnissent s'allient vers 1590. De ce couple installé à Mâche, deux fils engendreront toutes les familles Logean que nous connaissons aujourd'hui, originaires d'Hérémence : **Barthélémy et Nicolas.**

Voir le tableau des générations 6 à 12 (page précédente)

Branche A issue de Barthélémy LoJean

Barthélémy vit à Mâche en 1624 avec son épouse Jeanne Genolet de Jacques. Leur fils Georges s'installe dans le hameau d'Ayer vers 1665, où ses descendants y resteront jusque vers 1835. Georges engendrera Noé, mort en 1737, père à son tour de Nicolas Logean d'Ayer, duquel on distinguera deux ramifications issues de deux fils : Antoine (né en 1724) et Georges (né en 1740).

- **Antoine** °1724 aura un fils **Barthélémy** °1770 établi à Villaz en 1811.

  Il est le seul de la branche A issue de Barthélémy Lojean à avoir transmis le nom Logean jusqu'à présent.

  Parmi les descendants, on peut citer quelques personnes. En 1855, les fils de **Barthélémy** °1770, Jean-Baptiste °1814 et Antoine-Barthélémy Logean °1820 demandent au célèbre peintre Charles-Frédéric Brun dit « le Déserteur » de leur dessiner une armoirie (voir en fin d'article). Jean-Baptiste °1814 est président d'Hérémence, mort sans descendance. Antoine-Barthélémy °1820 est l'ancêtre de plusieurs porteurs du nom Logean dont nous retiendrons : René Logean (1928-2001), prêtre missionnaire à Madagascar ; son frère Philémon, né en 1936, conseiller communal à Hérémence ; sa fille Elisabeth est journaliste à la Radio Télévision Suisse.

1. AEV, AC Hérémence, M1 et M2 avec répertoire.

Logean I

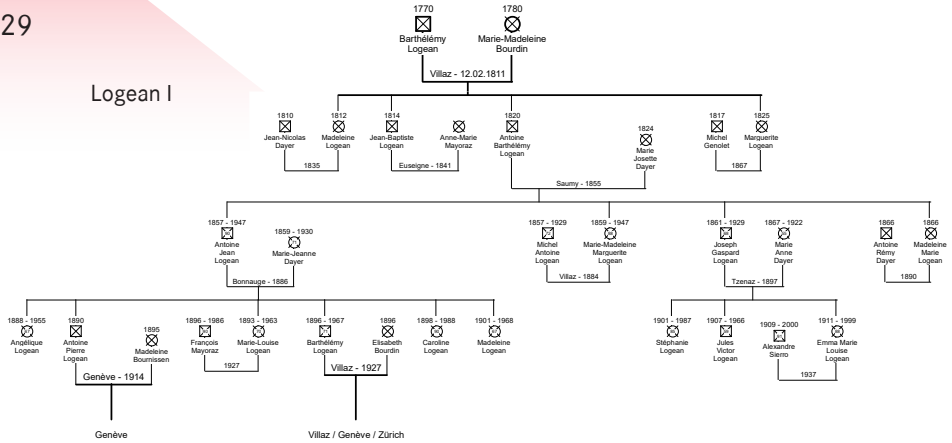

Un autre fils d'Antoine °1724, Nicolas °1773 s'établit en 1800 à Euseigne. Ses descendants ne transmettront pas le nom Logean.

- **Georges** °1740 habite à la Tzenaz dès 1754. Un premier fils, Michel °1766, est à l'origine de la famille des guides Bournissen d'Hérémence et d'Arolla. En 1820, Marie Josette Bournissen désigne Michel Logean, né en 1766, comme père naturel de Michel Bournissen, né en 1820. Michel Logean °1766 a toujours nié être le père de Michel Bournissen °1820 devant le révérend curé Jean Baptiste Deslarzes ; il décéde subitement près de la croix de Palosse, en-dessus de la route principale en 1831. Sa descendance transmettra le nom Bournissen jusqu'à nos jours.
  Georges °1740 a un autre fils, **Georges** °1768, vivant également à la Tzenaz avec sa famille.

Logean II
"Tanneurs"

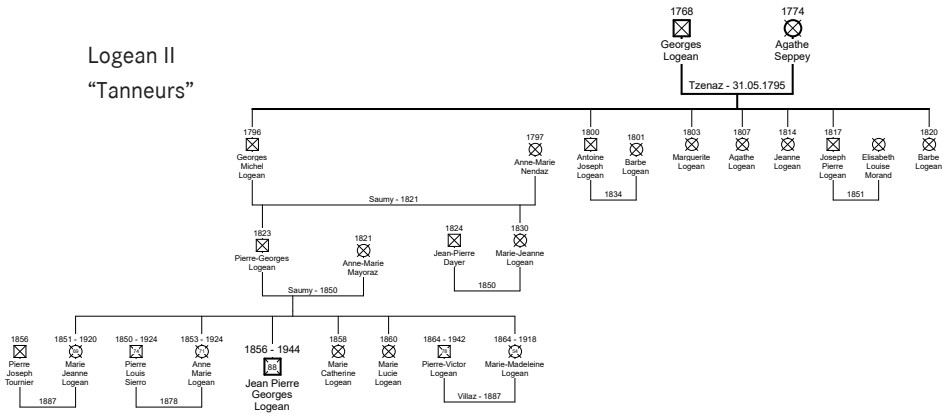

Il s'agit de la famille des Logean tanneurs de Saumy. De Georges °1768, apparaît le juge et tanneur Georges-Michel °1796 et son fils, Pierre-Georges °1823, qui exercera ce métier jusqu'à la fin du XIXe siècle. Pierre-Georges Logean °1823 aura trois filles et un fils, Jean-Pierre °1856, mort sans descendance en 1944 à l'âge de 88 ans.

Branche B issue de Nicolas LoJean

Nicolas vit à Mâche et parfois à Euseigne selon certains documents. Il épouse vers 1645 Marie Levrand de Jean.

- Un premier fils, Michel °1650, est juré de Mâche, tout comme ses deux fils, Michel et Barthélémy. Leur descendance restera à Euseigne où ce rameau s'éteindra en 1822.
- Nicolas et Marie Levrand ont un autre fils, **Nicolas** ou « Collaz » Lojean, né en 1658 et décédé en 1733 selon les registres paroissiaux. Il s'installe vers 1680 dans le hameau de son épouse, Elisabeth Goye, à Tséjeroulaz, entre Ayer et Hérémence. En 1683, Nicolas °1658 renouvelle la reconnaissance féodale de son grand-père Pierre Lozjian de Marsy (Mâche). Nous pouvons l'illustrer par un très bel extrait ci-contre.

Extrait de la reconnaissance de Pierre LozJian de Martin en 1592, reprise en 1683 par son petit-fils Nicolas Lojean de Tséjeroulaz, comme indiqué sur le côté gauche (AEV, Philippe de Torrente, ATL 29 / 34)

Joseph Logean, fils de Nicolas °1658, vit à Tséjeroulaz et engendre à son tour Joseph °1737, qui s'installe à Villaz dès 1764. Enfin Joseph °1737 donne un fils, Théodule °1765, allié en 1785 à Barbe Micheloud. Ce couple a deux fils qui sont à l'origine des autres familles Logean actuelles : **Théodule, né en 1795, et Antoine, né en 1798.**

Théodule °1795 épouse en premières noces en 1819 Barbe Pralong de Pierre. Sept enfants naîtront de cette union, dont 3 filles émigreront en Amérique. Les garçons ne donneront pas de descendance. En 1837, Théodule °1795 se remarie avec Marie Rose Micheloud de Vex. Un seul fils issu de ce couple donnera une nombreuse descendance, Antoine Théodule Logean, né en 1842, dit « le Logeannet ».

Armoirie de la famille Lojean – Jean-Baptiste Lojean, Conseiller. A Hérémence, le 22 du mois de mai 1855, Antoine-Barthélemis et Jean-Baptiste Lojean, frères, ont fait faire cette image.
(coll. privée)

Logean III

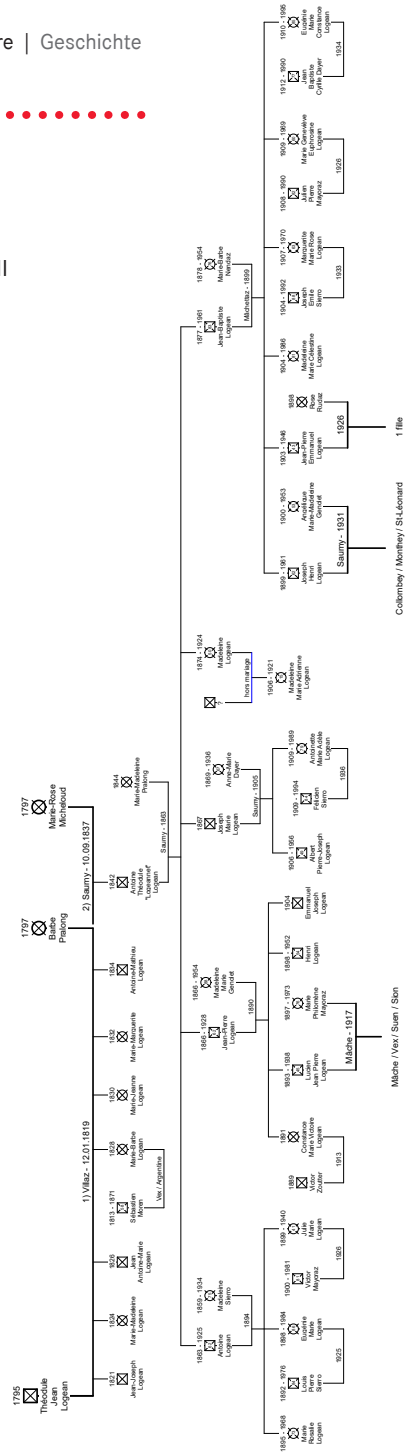

Antoine Théodule °1842, établi à Saumy, aura quatre fils et une fille avec Marie Madeleine Pralong de Pierre. Leurs descendants essaiment à Mâche, à Collombey et à St-Léonard.

Antoine °1798 est négociant. Il épouse en premières noces en 1818 Barbe Pitteloud de la Vernaz (ancienne commune des Agettes).

Leur fils Antoine, né en 1819, s'installe à la Vernaz et engendre en 1852 François Logean qui fera souche.

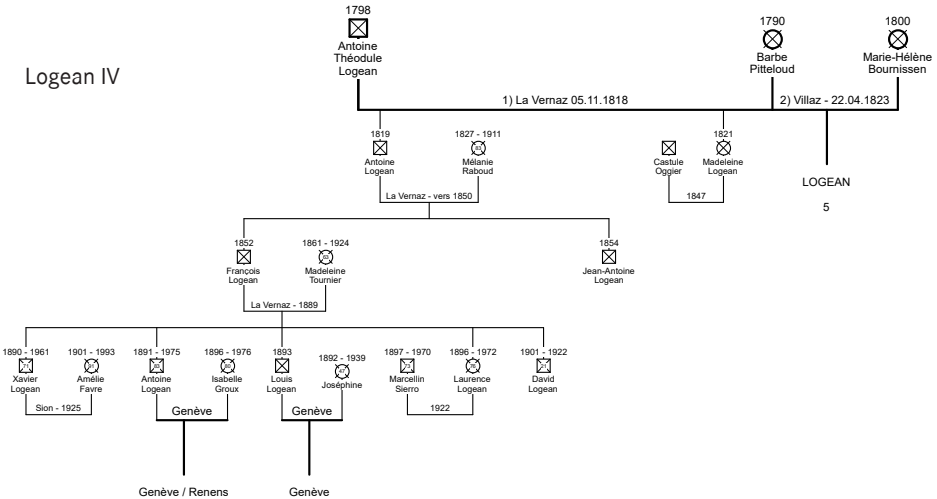

Deux fils de François °1852 partiront à Genève, où leurs descendants y portent le nom Logean actuellement. On mentionnera Antoine Logean (1891-1975), député au Grand Conseil genevois de 1933 à 1941 ; son neveu Roland Logean (1922-1960), inspecteur de sûreté à Genève ; Serge Logean, neveu de Roland, nommé inspecteur principal de sûreté à Genève en 1987.

Antoine °1798 est établi à Villaz en 1823 et épouse en secondes noces Marie Hélène Bournissen d'Antoine.

Un premier fils, Joseph Marie Logean (1824-1897), devient prêtre en 1851 ; recteur à Hérémence et à La Sage de 1853 à 1866, vicaire à Nendaz entre 1866 et 1873, curé de Vercorin de 1873 à 1896, vicaire à Hérémence en 1896-1897. Charles-Frédéric Brun, dit « le Déserteur », réalise un tableau en 1851 pour commémorer son ordination (voir page 46).

Un second fils, Michel, né en 1825, épouse en 1848 Elisabeth Dayer d'Antoine Michel. Cinq fils naîtront de cette union. Le premier, Joseph (1851-1920), sera prêtre, vicaire à Fully, curé de Granges en 1880 et de Saxon de 1889 à 1920. Ses quatre frères resteront à Villaz et engendreront une descendance nombreuse, à Villaz et à Euseigne. Mentionnons Michel, né en 1937, vice-président d'Hérémence ; Grégory, né en 1986, conseiller communal et député.

Voir le tableau ci-dessous

Conclusion

L'origine étrangère de la famille Logean peut surprendre. Sans connaître le contexte du début du XV^e^ siècle, quel habitant du Val d'Hérens nous prendrait au sérieux si nous lui lâchions tout simplement : « les Logean viennent du Val Anzasca ! ». Toujours est-il que ce nom de famille s'impose rapidement dans la vie hérémençarde dès les premières générations.

Le statut particulier de Johannes Loz Johan du Val Anzasca, homme de relations, diplomate, devenu major d'Hérémence, permet à ses enfants de se faire une place dans la société. Leurs descendants deviennent relativement nombreux vers 1600. Présents dans tous les villages de la commune au fil du temps, les Logean marquent les consortages, les sociétés et la vie politique de la commune. Aujourd'hui, les quelques 90 porteurs de ce nom se trouvent à des endroits variés, dans d'autres villages valaisans, à Genève, Zurich, etc.

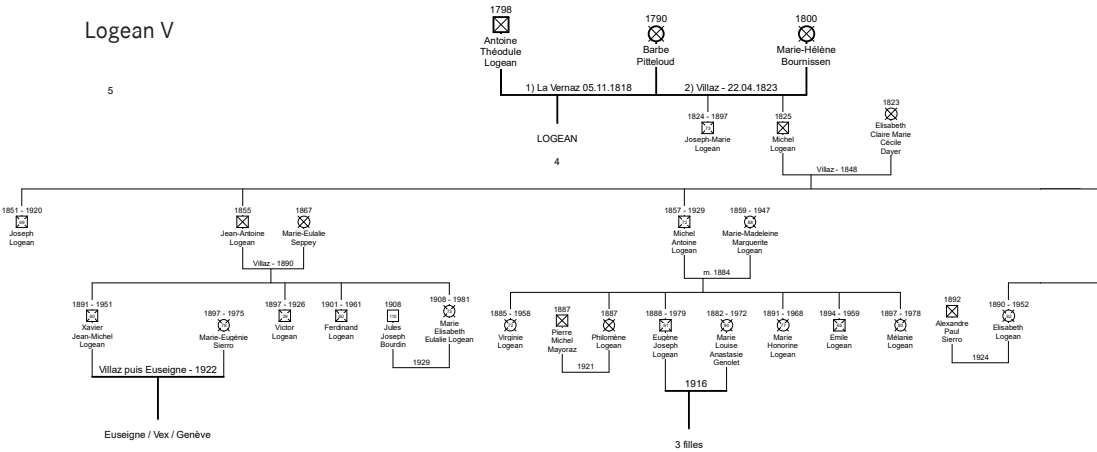

Du point de vue généalogique, deux lignées sont aisément identifiables depuis le début du XVII[e] siècle. 15% des Logean actuels descendent de Barthélémy Lojean (branche A), 85% descendent de Nicolas Lojean (branche B). Nous mentionnons également dans les tableaux généalogiques annexes plusieurs lignées éteintes à ce jour.

Les actes notariés et les divers registres ne manquent pas pour établir solidement les liens de parenté. La difficulté réside parfois dans l'analyse des personnes homonymes. Les prénoms Antoine, Barthélémy, Pierre et Martin se retrouvent très souvent dans la partie ancienne de notre étude. Mais le relevé rigoureux des nombreuses sources disponibles permet de déterminer précisément chaque individu.

Il nous paraît important de communiquer au lecteur que nous nous arrêtons aux couples mariés jusque dans les années 1930. D'une part, de nombreuses personnes nées de ces unions sont encore vivantes en 2019. Il semble mal indiqué de les faire paraître dans les généalogies, par souci de discrétion. Autre raison : il est plus simple de comprendre de visu les différentes lignées, si les tableaux généalogiques ne sont pas trop chargés. Enfin, dans les textes explicatifs des différentes ramifications, nous citons quelques personnes ayant marqué la famille Logean, sans indiquer le lien précis de parenté dans les tableaux auxquels elles sont rattachées, toujours par souci de discrétion.

Suite à la présentation de ce travail à une cinquantaine de Logean présents le 27 avril 2019 à Hérémence, des tests sur l'ADN Y paternel ont été effectués sur des membres des branches A et B. Les résultats se sont révélés très concluants, puisque la preuve scientifique corrobore et confirme

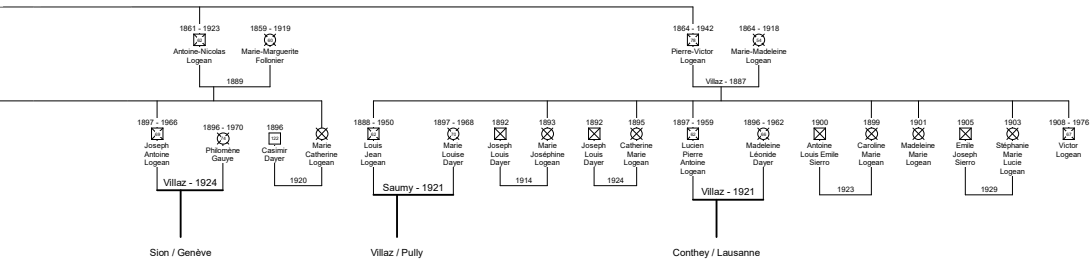

le travail de recherche historique ! L'ancêtre commun des Logean est donc prouvé définitivement. Un travail de comparaison entre l'ADN des Logean originaires du Val Anzasca et d'autres familles est en cours.

Un grand merci à l'abbé Claude Pellouchoud et son équipe pour la mise en page de cet article et à Yvan Fournier pour son travail sur le fameux peintre « le Déserteur ». Il nous a permis de retrouver plusieurs peintures concernant les Logean et d'autres familles locales.

Janvier 2019

Le Déserteur – Hospice du Grand-Saint-Bernard, 1992, no 49

Dans les pas du comte Louis de Courten

2019
Bulletin
29

Alain Zuber

Louis de Courten (1800 - 1874) - Fondation Eugène de Courten

Louis Eugène Ignace Joseph, comte de Courten, naquit à Venise le 24 juin 1800. Fils aîné du comte Eugène de Courten, il vécut ses jeunes années à Sierre auprès de sa mère Eugénie de Courten pendant que son père, éloigné par ses obligations d'officier, parcourait l'Europe.

Pendant les chaleurs estivales, les membres de la famille de Courten, selon leurs disponibilités, se retrouvaient à Vercorin[1]. Eugénie de Courten, la mère de Louis, se plaisait beaucoup au village ; dans ses lettres, elle dressa plusieurs portraits de son fils[2]: *Vercorin 1803… Zizi* (Louis) *s'amuse à battre du tambour, … à manier tantôt une boule, tantôt un jeu de cartes, … Il a un fusil de bois et je lui ai fait une petite carnassière … Son plus grand plaisir est d'aller, comme il dit, à la chasse au nard* (renard). Elle mentionna également ces observations qui, aujourd'hui à la lecture de ce qui va suivre, prennent un sens tout particulier : *Le petit garçon qui gardait la vache à Vercorin lui donnait des fleurs ; cela l'avait si fort captivé qu'il ne voulait plus le quitter… Toutes les petites filles de Vercorin, quand elles ont des fleurs, s'empressent de les lui offrir…*

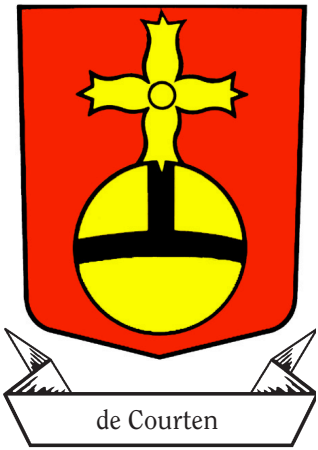

Un monde d'or, cerclé et cintré de sable, croisé d'or, sur champ de gueules

Femme cultivée, Eugénie de Courten manifestait de l'intérêt pour les sciences naturelles. *Je vais commencer* «Le spectacle de la nature», *cela convient au lieu que nous habitons ; cela nous fait prendre plus d'intérêt aux objets champêtres qui nous entourent, à la campagne.* Cet ouvrage de l'abbé Pluche *Le spectacle de la nature* contribua à vulgariser les sciences naturelles.

1. Perché à 1300 m sur un balcon qui domine la ville de Sierre, Vercorin est une porte d'entrée au val d'Anniviers
2. Voir les numéros 22 et 23 du bulletin de l'AVEG

Bien qu'elle décéda lorsque son fils n'avait que 14 ans, Eugénie de Courten eut le temps de transmettre à son fils l'amour de la nature. A n'en pas douter, c'est sur le plateau de Vercorin que Louis de Courten apprit à observer la nature et renforça son attrait pour les sciences naturelles.

Vercorin : alpage de Tracuit et Chapelle St Antoine

Ses études achevées, à l'instar de ses aînés, Louis de Courten devint officier militaire. Il commença sa carrière au service de la France, dans le 1er régiment suisse de la Garde Royale. En 1824, il fut décoré de l'ordre royal de Charles III d'Espagne.

Le 26 novembre 1826, Louis de Courten obtint l'autorisation de se rendre en Lorraine pour épouser Marie-Suzanne Charlotte, fille de François Antoine Joseph Pierre Ignace Maurice de Courten[1].

En août 1830, après la dissolution de son régiment, Louis de Courten intégra le contingent valaisan des troupes fédérales en qualité de capitaine ; en 1838, il fut nommé lieutenant-colonel. En 1847, le colonel et chef d'état-major général de l'armée cantonale Louis de Courten mit fin à sa carrière militaire !

Si la carrière militaire de Louis de Courten est connue, sa vie de naturaliste l'est beaucoup moins.

Dans le petit monde des botanistes valaisans, Louis de Courten est connu pour avoir réalisé un herbier de qualité. Cet herbier, riche d'un millier de plantes, contient des spécimens récoltés par lui-même, mais également par ses amis : Ignaz Venetz, Alphonse Rion ou les frères Thomas… Ceci témoigne des étroites relations que Louis de Courten entretenait

1. La mariée Marie-Suzanne Charlotte de Courten est issue de la branche française de la famille établie en Moselle. Portrait : Fondation Eugène de Courten.

avec les scientifiques de son temps. Louis de Courten herborisa dans les environs de Sierre et un peu partout en Valais. L'ancien conservateur du Musée de la Nature, Jean-Claude Praz, qui a pu consulter les planches de l'herbier de Courten, cite des herborisations dans les vallées de Conches, de Saas, de Zermatt, du Lötschental...

Louis de Courten avait émis le souhait qu'après sa mort, son herbier fut confié au Musée d'Histoire Naturelle de Sion pour servir à l'instruction de la jeunesse. Louis de Courten, le fils du botaniste, respecta la volonté de son père. De nos jours, cette collection, malheureusement démembrée, est conservée au Musée de la Nature du Valais à Sion.

Aux Archives de l'État du Valais, dans le fonds de la Murithienne, de récentes trouvailles nous permettent d'attribuer à Louis de Courten différentes notes préalablement non identifiées. Ces papiers non signés et, pour partie, non datés, correspondent à des notes personnelles rédigées à la hâte. Leur contenu peut apparaître incomplet dans la mesure où l'auteur ne mentionnait pas ce dont il avait déjà connaissance.

Il est probable qu'au décès de Louis de Courten, le don de son herbier fut accompagné du don d'un petit fonds de notes et papiers à la Murithienne, société à laquelle appartenait Louis. Aujourd'hui, la lecture de ces notes permet de découvrir un aspect méconnu de Louis de Courten !

Une douzaine de notes du fonds de la Murithienne sont attribuables à Louis de Courten.

Une première partie (AEV, Murithienne, 10, 11, 14, 15, 16, 20, 23) détaille le résultat d'herborisations effectuées entre 1834 et 1842, essentiellement à Sierre et ses environs : tour de Goubin, quartier de Cuchon, lac de Géronde, Muraz, Loèche-les-Bains, Torrent, Pas du Loup, Guggerhubel, Lens, Pépinet, Bellaluy, Illgraben, Brie, Vercorin, vallon de Réchy, vallées d'Anniviers et d'Hérens … Les botanistes y trouveront des listes de plantes avec dates et lieux des récoltes ; plusieurs plantes y sont nommées sous d'anciennes appellations latines, aujourd'hui abandonnées !

Une seconde partie (AEV, Murithienne, 12, 13, 17, 18, 19, 21) rassemble les notes d'excursions effectuées entre 1828 et 1836 dans le val d'Anniviers, dans le Chablais, dans le massif du Saint-Gothard ; deux de ces descriptions sont émaillées d'herborisations.

On a pu dire qu'après le Siècle des Lumières, le XIX[e] siècle fut celui des Sciences. Louis de Courten adhéra à ce formidable engouement et se rapprocha des milieux scientifiques. Déjà, à la fin du XVIII[e] siècle, les frères Deluc[1], développèrent «l'alpinisme scientifique» ; ils réalisèrent diverses mesures, notamment la détermination de l'altitude d'un lieu avec un baromètre-altimètre portatif de leur invention.

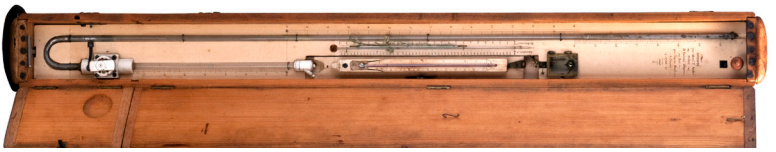

Baromètre -altimère portatif Deluc

En 1781, M. T. Bourrit, publia sa *Description des Alpes pennines et rhétiennes*.
En 1810, L. J. Murith publia son *Guide du botaniste qui voyage dans le Valais*.
En 1811, J. P. de Clairville publia un *Manuel d'herborisation en Suisse et en Valais*.
En 1815 fut créée la Société Helvétique des Sciences Naturelles.
Dès 1817, une station météorologique fut installée au Grand-St-Bernard par M.-A. Pictet ...

En complément aux ouvrages d'observations scientifiques, de nombreux guides à l'usage des voyageurs furent publiés ; on peut imaginer que la plupart d'entre eux passèrent entre les mains de Louis de Courten.

Juillet 1828 - Excursion familiale à Vissoie et en Anniviers. AEV, Murithienne, 19

La carrière militaire de Louis de Courten ne l'empêcha pas de continuer de séjourner à Vercorin. Depuis ce village, poussé par le besoin d'aller découvrir ce qui se cache derrière l'horizon, il lui était facile d'aller explorer plus en détail le val d'Anniviers !

Au matin d'une belle journée de l'été 1828, le 23 juillet, Louis de Courten et quelques-uns des invités à la maison familiale de Vercorin,

1. J. A. Deluc publia en 1772 *Recherches sur les modifications de l'atmosphère*. Cet ouvrage, qui est un témoignage exceptionnel sur les débuts de l'alpinisme, est aussi un traité sur la mise au point du baromètre/altimètre ...

s'engagèrent sur le chemin d'Anniviers. Après 3 heures de marche, ils atteignirent Vissoie. *Partis de Vercorin avec la société, dîner à Vissoie chez Louis Genoud*[1]*, la société étant revenue à Vercorin, M. de Kalbermatten et moi sommes partis à 4h30 de Vissoie pour aller coucher à Cinna*[2] (Zinal) *où nous sommes arrivés à 7h30 du soir après avoir passé par Mission et Ayer. Nous avons couché à Cinna dans la maison du rectorat.*

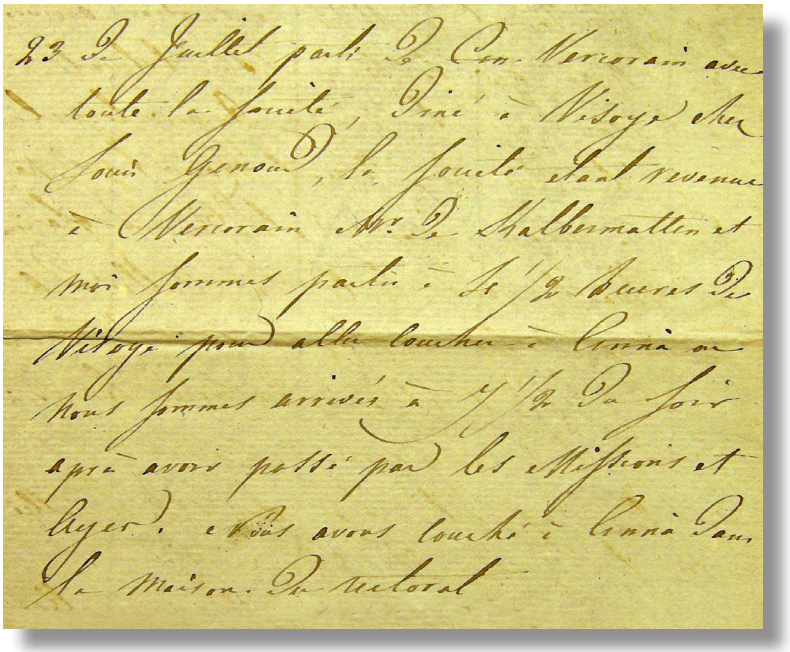

1828 - Excursion en Anniviers. AEV, Murithienne, 19

Le lendemain, partis à 5 heures du matin de Cinna, arrivés à 7 heures au pied du glacier et après l'avoir traversé dans une étendue d'environ

1. On ne sait pour quelle raison «la société» de Vercorin alla dîner chez Louis Genoud ! Etait-ce pour évoquer des souvenirs militaires ? Jean Tabin, du village de St-Jean, pense qu'il s'agit de Louis Jérôme Genoud, fils de Jacques, né en 1785, recensé en 1829 à Vissoie et originaire d'Ayer. Le même registre de recensement mentionne son frère Jacques-Louis Genoud, né en 1793, pour lequel, il est précisé : «militaire au service de Napoléon» !
2. Au début du XIX[e] siècle, l'orthographe des toponymes de petite importance n'était pas arrêtée ; nous avons cru bon de conserver celle employée par Louis de Courten ; elle nous renseigne sur la prononciation de l'époque.

un quart de lieue, nous sommes arrivés vers les 8 heures au chalet le plus élevé de la montagne (alpage) *d'Arpitettaz, appartenant à Sarquen* (Salquenen), *où nous avons déjeuné*[1].

Nous nous sommes remis en route sur les 10h15 et à 11h15, nous étions arrivés à la croix qui se trouve sur l'élévation dite «Roc de la Vache» depuis laquelle on jouit d'un coup d'œil magnifique : par derrière nous, une immense étendue de glaciers[2], *et par devant nous toute la vallée d'Anniviers avec les montagnes qui la couronnent à droite et à gauche.*

On découvre en outre : Saint-Maurice de Laques, Venthône et une grande étendue de la montagne de Sierre. Après nous être arrêtés un quart d'heure à admirer cette belle vue, nous sommes descendus à Cinna par un sentier très rapide ; de là nous nous sommes dirigés sur Grimentz où nous sommes arrivés à 2h30 et après nous être rafraîchis, en l'absence du recteur, chez le sautier Massy[3], *nous sommes repartis à 4h30 pour Vercorin où nous sommes arrivés à 8 heures du soir le 24 de juillet, ayant été favorisés par un temps magnifique dans toute notre promenade.*

Manifestement bien entraînés, les deux marcheurs effectuèrent les 65 km de cette randonnée expresse en deux jours, ascension du Roc de la Vache, 2581 m, comprise !

Bien que cette note ne soit ni datée ni signée, nous pouvons affirmer qu'elle est bien de la main de Louis de Courten. Grâce à la courtoisie de Mme Barberini, secrétaire de la Fondation Eugène de Courten, nous avons pu consulter une lettre qui confirme les faits. Cette lettre, écrite par Marie-Suzanne de Courten, l'épouse de Louis, relate et date cette

1. En 1828, l'accès à l'alpage d'Arpitettaz était conditionné par la périlleuse traversée du glacier de Zinal, glacier beaucoup plus avancé qu'aujourd'hui et large d'environ 1000 m ! Louis de Courten précisa qu'ils partagèrent le frugal repas des pâtres !
2. Ce sont les glaciers du Moming et du Weisshorn. A cette époque, depuis le Roc de la Vache, on pouvait apercevoir dans le vallon de Zinal une demi-douzaine de petits glaciers accrochés aux flancs des sommets du vallon ! Ces glaciers, aujourd'hui disparus, figurent sur la carte Siegfried.
3. Manifestement, Louis de Courten avait déjà rencontré le sautier Christian Massy. Ce sautier est connu pour avoir écrit ses mémoires de 1790 à 1840. Sa chronique fut annotée et publiée par G. Ghika et M. Salamin, *Vallesia 1960,* pp. 297-345

excursion en juillet 1828. Elle précise *qu'ils partirent avec un guide qu'ils ont pris du lieu où ils nous ont quittés. Ces messieurs ont été enchantés de leur promenade et ne sont revenus que le lendemain soir.*

Juillet 1831 - Excursion et herborisation dans le Chablais. AEV, Murithienne, 13

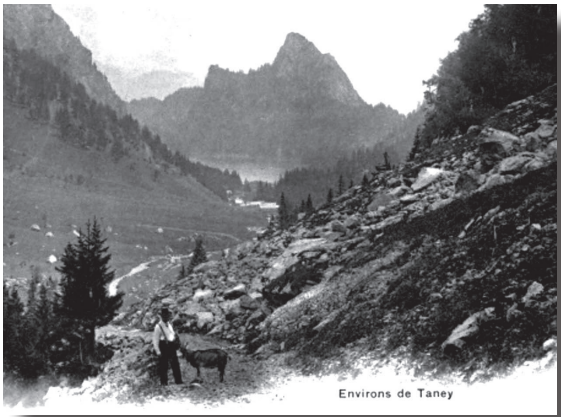

Fin juillet 1831, depuis Vouvry, Louis de Courten, accompagné d'une personne dont nous ignorons l'identité, remonta la vallée du Fossau en passant par les hameaux du Vesenand et du Flon. Du mayen de La Crosette, il franchit le col de Tanay et arriva au lac du même nom ; *il faut encore trois quarts d'heure à 1 heure pour arriver aux premiers chalets de la montagne dite des Crosses. Depuis là, au plan des Penats, il y a une bonne demi-heure de marche, le chalet est au pied d'affreuses rocailles.*

De là, on monte au chalet de Voys (Voyis, 2100 m), *d'où on jouit d'une vue magnifique sur le bassin du lac Léman, le lac de Neuchâtel, le Jura, une partie du canton de Fribourg.*

Du chalet des Crosses, on va à Alamont d'où on découvre, outre les pays ci-dessus désignés, le cours du Rhône jusqu'à Saint-Maurice, la pointe de la Jungfrau, le mont Combin et le Mont-Blanc dans toute sa majesté.

Il y a, à la montagne, 54 vaches à lait qui donnent à peu près 300 livres de lait le matin et autant le soir. Chaque traite produit un fromage d'environ 45 livres et une vingtaine de livres de sérac.

Les herbes que l'on estime le plus dans les montagnes sont : l'alchémille, les épervières dorées et autres, le trèfle, la luzerne et lotien et surtout l'alamontne et autres ombellifères de la petite espèce.

En montant, de la montagne de Loz à Combrette, on trouve : la drave aïzoon, la ranunculus alpestris, saxifraga mussievre.

En descendant des Combrettes à Vernaz, on trouve : linium alpinium, campanula thyrsoides, centaurea montana, anemone nocifre, vuia, cimus alpinius, lerantium alpinum, phaca astragalina, cerenurialiliata.

De ces hauteurs, Louis de Courten redescendit vers la vallée du Fossau en passant par les Prés de Taney, La Combaz, Loz, la Combrette, Combre ; *près de cette montagne se trouve une mine de charbon de pierre qui est déjà creusée. Découverte il y a longtemps et exploitée il y a 3 ans, 2 ouvriers y travaillent continuellement. Elle appartient à la commune de Vouvry.*

Par le col de Verne, Louis passa en Savoie[1] et redescendit vers la Chapelle d'Abondance en passant par la montagne Teupper (Toper), et le mayen de Chevennes. *Partis à 1h de la montagne de Loz, nous sommes arrivés à Châtel à 5h1/2, ayant marché lentement ! La vallée d'Abondance produit de très beaux fromages, du chanvre, de l'avoine, de l'orge, mais point de vin ou de froment ou de seigle. Toutes les hauteurs qui entourent la vallée d'Abondance sont couvertes de riches pâturages. La montagne de la Combaz produit un très bon fromage gras qui se vend 3,5 batz la livre. À la montagne de Loz, il y a un troupeau de chèvres qui donne du très bon chevrotin, et de l'excellent sérac.*

A Chatel, nous avons couché dans une mauvaise pinte[1] qui est vis-à-vis de l'église. Le lendemain, 29 juillet, nous sommes partis à 4h30 du matin ; vers les 5 heures nous avions atteint la hauteur où se trouvent les limites du Valais près desquelles est situé le lac intermittent de Morgins. De là, on va pendant 1h30, en plaine bordée de jolis pâturages et de riantes forêts. Les chalets appartenant aux gens de Troistorrents sont situés en grande partie à une demi-lieue du lac. Plusieurs personnes de Monthey en louent pour aller y passer la belle saison.

Il y a une descente rapide d'une demi-lieue pour arriver à Troistorrents qui se trouve sur la rive gauche de la Vuise (Vièze) *à une lieue de Vallelier (Val d'Illiez) et à même distance de Monthey. Avant d'arriver à Troistorrents on retrouve le cerisier qui ne croît pas dans la vallée de Morgins, … de même que dans celle d'Abondance on ne trouve point de mélèze.*

1. En 1831, la Savoie est une province du royaume de Sardaigne.

Sans autres précisions, Louis de Courten *effectua quelques observations dans le jardin de Mr Thomas* ! Peut-être s'agit-il de Louis Thomas, célèbre botaniste qui effectua en 1806 une excursion en Anniviers ; excursion relatée dans *Le Guide du Botaniste* du chanoine Murith ?

En 1832, un heureux concours de circonstances mit Louis de Courten en relation avec celui qui allait être reconnu comme l'un des plus importants botanistes valaisans de son temps. A Sierre, un jeune prêtre, Alphonse Rion, fut nommé recteur d'une fondation religieuse de la famille de Courten !

Un intérêt commun pour les sciences et plus particulièrement pour la botanique rapprocha le prêtre et le militaire. La passion de Louis de Courten pour l'herborisation s'en trouva renforcée ! Par la suite, les nominations du prêtre à Zeneggen puis à Sion, n'altérèrent pas les échanges entre les deux botanistes qui continuèrent à herboriser ensemble. Une note datée de juin 1835 en témoigne. Il s'agit d'un relevé de plantes qui porte la mention «reconnaissance faite par l'abbé Rion». Cette mention a fait attribuer, certes avec réserve, ce papier au chanoine, alors qu'il semble entièrement de la main de Louis de Courten ![1] Auteur de recherches considérables, Alphonse Rion (1809-1856) contribua à l'amélioration des connaissances botaniques en Valais. Reconnu et apprécié, il fut nommé conservateur du Musée d'Histoire Naturelle en 1853. Malheureusement, sa disparition prématurée ne lui permit pas de terminer son œuvre. Par bonheur, ses notes furent rassemblées et publiées par le président de la Murithienne[2], F. O. Wolf sous le titre : *Guide du Botaniste en Valais*. Dans leur introduction, F. O. Wolf[3] et R. Ritz[4] précisèrent que Louis de Courten, entre autres botanistes, avait contribué aux travaux du chanoine.

L'exceptionnel herbier constitué par Rion et ses amis fut enrichi par

1. AEV, Murithienne, 16
2. La Murithienne, Société valaisanne des Sciences Naturelles, fut créée en 1861, 5 ans après la mort du chanoine !
3. Ferdinand Otto Wolf (1838-1906) fut professeur de musique et d'histoire naturelle. Il réalisa des herbiers et aménagea des jardins alpins à Sion et à Zermatt. Il composa l'hymne cantonal et présida durant 20 ans la Murithienne.
4. Raphaël Ritz (1829-1894) essaya de conjuguer sciences et peinture. Il fut membre de la Société Scientifique Valaisanne, de la Murithienne et de la section Monte Rosa du CAS dont il fut l'un des fondateurs. Cette dernière société contribua à l'édition posthume de l'ouvrage du chanoine Rion.

celui de l'ingénieur Ignaz Venetz, qui, avant sa mort, en avait exprimé le vœu. L'ensemble rassemble plus de 15'000 plantes desséchées, les *exsiccatae*. Il convient de souligner le désintéressement de ces scientifiques qui n'hésitaient pas à partager leurs recherches pour le seul progrès des connaissances !

Plusieurs déménagements, des conditions de conservation et de classement aléatoires font que 150 ans plus tard, les herbiers Rion, Venetz et de Courten sont aujourd'hui mélangés en un seul fonds intitulé Herbarium Rion ! Ce fonds compte une centaine de cartons où sont archivées les fortes feuilles de papier sur lesquelles sont présentées les plantes. Démembrées, beaucoup de ces planches restent anonymes et ne comportent malheureusement aucune mention de date ou de lieu !

1834 - Excursion au massif du Saint-Gothard

Au début du XIX^{e} siècle, sur les grands chemins, à côté des habituels pèlerins et marchands, on rencontrait de plus en plus de voyageurs instruits d'un savoir naturaliste. Ces personnes voyageaient pour leur plaisir puisque voyager était un moyen de s'enrichir et d'éprouver de nouvelles sensations. Ces voyages s'apparentaient au «grand tour» des jeunes aristocrates qui, depuis longtemps pour parfaire leur éducation, parcouraient l'Europe. *Les voyages sont un genre d'étude auquel on ne supplée point par les livres* (Louis de Jaucourt). Avec l'un de ses camarades dont l'identité ne nous est pas connue, Louis de Courten, âgé d'environ 34 ans, conçut de faire à pied le tour de la partie occidentale du massif du Saint-Gothard ! Il mettait en pratique les principes de J. J. Rousseau qui préconisait la marche à pied, de préférence à la chevauchée, et proclamait que « *l'abus des livres tue la science* » et qu'« *en fait d'observations de toute espèce il ne faut pas lire, il faut voir* » ! (*Émile ou De l'éducation*)

Si les notes de cette randonnée sont datées du mois d'août, l'année n'est pas précisée, on peut cependant situer ce périple vers 1834. En effet, Louis de Courten put voir le second pont du Diable sur la Reuss construit en 1833 et il précisa qu'une partie des travaux du col du Saint-Gothard n'était pas terminée, or elle le fut en 1835 !

Au relais postal de Sierre, le 22 août, Louis de Courten et son compagnon

de voyage montèrent dans une voiture en direction de Brigue, où ils passèrent la nuit dans une auberge[1].

Le lendemain, de très bonne heure, *pédibus*, baluchon sur le dos, le *Livre du voyageur*[2] à la main, ils quittèrent la ville et franchirent le Rhône par le vieux pont de bois. Après Naters, ils s'engagèrent sur le grand chemin qui remonte la rive droite du fleuve. Passé Mörel, ils continuèrent vers Teisch et Lax. Louis de Courten nota *que ces villages sont dans une jolie situation ; que la vallée se trouve très resserrée, qu'il n'y a place, pour ainsi dire, que pour la route et le Rhône que l'on suit sur sa rive droite jusqu'à une demi-lieue plus haut que Mörel. Passant alors sur sa gauche, on le traverse de nouveau sous Grengiols où l'on quitte la grand-route et l'on passe le Rhône. On a alors une montée assez pénible pour arriver à Ernen.* Ils atteignirent ce village en fin de matinée après 4h15 de marche. Louis observa : *que d'Ernen on voit Fiesch, la vallée et le glacier de ce nom*.

Après avoir repris leur marche, Louis de Courten remarqua *qu'entre Fiesch et Niederwald, on aperçoit, à une hauteur considérable, Belwald et son clocher.* À Mühlebach, Louis prit le temps de s'arrêter devant la maison de naissance du cardinal Schiner et d'en faire un croquis.

1. Louis de Courten connaissait la petite ville de Brigue pour y avoir été collégien.
2. Le livre cité par Louis de Courten l'est sous une appellation générique qui ne nous renseigne pas sur son auteur ! Le plus célèbre des guides des années 1830 était celui d'Ebel.

A 1h15 d'Ernen, on repasse le Rhône pour Niederwald, qu'on laisse à gauche. On traverse Blitzingen, Selkingen, Gluringen, Reckingen et son église bâtie en 1745, qui est remarquable[1].

Louis rappela qu'en 1826 une terrible avalanche détruisit entièrement Biel et en partie *Selkingen*: *cinquante habitants du premier village ont péri avec ce funeste événement*. *On voit encore, avant d'entrer à Biel, tous les débris des maisons culbutées !*

En fin d'après midi, les marcheurs atteignirent le village de Münster après avoir parcouru 32 km dans la journée ! *Münster a de belles maisons, deux ou trois églises, une chapelle construite sur un mamelon au-dessus du ministère se fait remarquer.*

Louis de Courten fit un croquis de cette chapelle dédiée à saint Antoine.

On loge à l'Hôtel de la Croix Blanche[2] *situé en haut du village qui n'est point mauvais mais qui n'est point bon marché. Les lits surtout, y sont fort courts ! On y voit les portraits des évêques que la famille de Riedmatten a donnés au Valais qui sont au nombre de sept, ainsi que plusieurs autres portraits de la famille de Riedmatten.* Avant de devenir une auberge, ce bâtiment, construit en 1629, fut la maison de la famille de Riedmatten. A Münster, Louis mentionna la présence de guides, sans préciser s'il fit appel à l'un d'eux …

Le 24 août à 5h30 du matin, en quittant Münster, Louis de Courten et son équipier jetèrent un *coup d'œil sur le fond de la vallée.* Par endroits, le chemin devenait si étroit qu'il ne permettait pas à deux personnes de

1. A Reckingen, l'église mentionnée par Louis de Courten est le principal édifice baroque du Haut-Valais. Ce village, centre artistique de la vallée, compta des facteurs d'orgues, des sculpteurs-doreurs, des fondeurs de cloches ! Cinq ans après le passage de Louis de Courten, d'importantes sépultures celtiques, vieilles de 2500 ans, y furent découvertes.
2. Actuel Hôtel de La Croix d'Or

marcher de front ! A la sortie d'Ulrichen, *un lieu marécageux, au lieu de suivre le Rhône, nous prîmes à droite vers la vallée d'Eginen et Im Ladt*[1] *à 1 heure de Münster. Cette vallée d'Eginen, arrosée par l'Egine, se remonte en 3 heures jusqu'au Nufenen, à 7260 pieds et conduit au val Bedretto.* Au pied du col, Louis fit un croquis du petit pont avec le glacier et le col en fond.

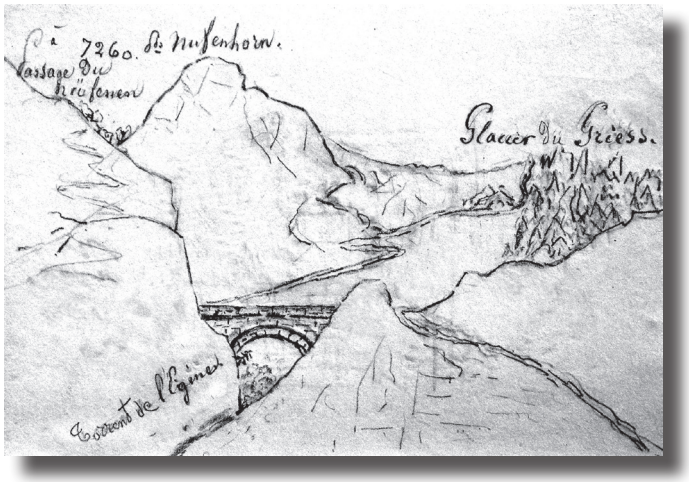

Au fond de la vallée, on passe le torrent sur un pont de pierre, plus haut on voit le glacier du Griesch. On laisse à droite le glacier dont on voit le chemin qui y conduit. Au sommet du col très rocailleux, Louis et son compagnon durent progresser dans la neige. Une dizaine d'années plus tard, Murray, dans son guide, précisa : *du pied du col, la montée est rude et pénible pendant 2 heures, on traverse un bois de mélèzes, puis un sol stérile et pierreux ; enfin on arrive à une petite prairie où se trouvent les chalets*[2]*. De là un sentier se détache vers la gauche, et conduit par le passage du Nufenen au Tessin. Ici la végétation cesse et la neige commence.*

Bien que l'altitude du col du Nufenen donnée par Louis de Courten soit juste, elle ne correspond pas à celle du col routier (2478 m)[3] situé plus

1. Im Ladt, aujourd'hui Ladstafel, au pied du col
2. Louis de Courten emploie le mot chalet dans son sens historique : habitation sommaire à l'alpage.
3. Traditionnellement, les Valaisans passaient le Nufenen pour exporter du bétail et importer du sel

haut à l'est pour des raisons de sécurité. À la descente, nos randonneurs atteignirent les premiers chalets du val Bedretto en trois quarts d'heure. Parfaitement renseigné sur la topographie des lieux, Louis de Courten signala sur sa droite le passage qui conduit dans le val Formozza[1]. Après une pause, ils repartirent vers midi, accompagnés par la pluie qui ne cessa jusqu'à Airolo. Ils passèrent à proximité de l'hospice d'All'acqua, et par les villages de Bedretto et de Villa. Louis de Courten prit le temps de remarquer que *sans granges, les habitants font sécher leur grain en plein air sur des lattes !* Il nota aussi que le torrent de la Riss qui coule dans le val Bedretto se jette dans le Tessin[2]. Arrivés trempés à Airolo après 3h30 de marche depuis le col, nos hommes s'installèrent à l'*Hôtel des Trois Cavaliers : c'est un bon hôtel, on y est bien servi, il est tenu par le frère d'un conseiller d'État du canton du Tessin.*

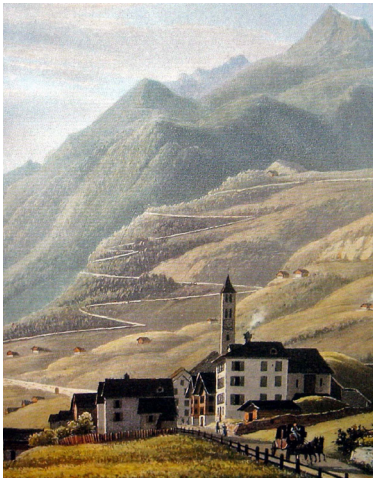

Airolo en 1835

Le lendemain, le 25 août à 6h30, les deux voyageurs reprirent la route. Arrivé au pied du col du Saint-Gothard, Louis de Courten prit le temps de s'émerveiller de l'ouvrage routier. *Arrivés au sauvage et resserré val Tremola, on aperçoit la route qui s'élève en terrasse et se replie sur elle-même 24 ou 25 fois. Le coup d'œil est extraordinaire, on passe un torrent par un joli pont de pierre. Nous avons gravi le Saint-Gothard dont la route est magnifique. Sa longueur sur le canton est de 21 km, sa pente douce est de 7 à 8%. Les bords de la route de chaque côté sont en pierre de taille de 4 à 6 pieds de long, espacés de 14 pieds. La route a dans sa longueur d'une borne à l'autre, 14 pieds, et 2 pieds de chaque côté en dehors des bornes. Des bornes distantes les unes des autres de 10 pieds et hautes de 2 pouces et demi et de 3 pouces dans les endroits un peu dangereux sur lesquels reposent des garde-fous en bois qui sont d'un effet charmant. Dans les endroits où il n'y a pas de danger, les bornes n'ont qu'un pouce et demi. Nous sommes arrivés au sommet à 10h45, après avoir été doucement et arrêtés plusieurs fois.*

1. Par le col de San Giacomo, vers l'Italie, les chutes de la Tosa et Domodossola
2. Ce torrent est aujourd'hui considéré comme un bras natif du Tessin.

A l'hospice, il y a *3 lacs assez étendus, non poissonneux et gelés les trois quarts de l'année. La route commencée en 1827 fut achevée en 1832. Elle n'est pas encore entièrement achevée du côté du Tessin.*

Hospice St-Gothard et chapelle des Capucins. Collection Gugelmann

L'entretien de la route était assuré par une brigade de cantonniers qui s'employaient à maintenir le col ouvert toute l'année ! L'auberge de l'hospice était tenue par un Tessinois qui avait pour obligation d'héberger et de nourrir gratuitement les voyageurs pauvres. En cas de mauvais temps, il devait sonner la cloche et porter secours à tous les voyageurs. En compensation, il tenait l'auberge pour son propre compte et avait la jouissance d'une alpe d'une charge de 45 vaches et 80 moutons. A la mauvaise saison, le passage du col était dangereux, surtout le versant tessinois très exposé aux avalanches. Il était d'usage d'étouffer les grelots des convois de mulets afin de réduire le risque d'avalanche qui chaque année emportait 3 ou 4 voyageurs !

Hospental en 1843. Lithographie de George Barnard

Au sommet, nos randonneurs ne s'accordèrent qu'un quart d'heure de repos ! *De l'hospice, la route va d'abord en plaine* (à plat) *mais très peu de temps*. Au pas de course, ils ne mirent qu'une demi-heure pour rejoindre Hospental ! *Le village présente assez bien, il est dominé par une vieille tour en ruine*[1].

1. La tour signalée par Louis de Courten, toujours en état, date de la première moitié du XIII[e]. Andermatt et Hospental comptaient plusieurs cristalliers qui proposaient aux voyageurs les plus rares et les plus précieux des minéraux

On visite le cabinet de minéraux du vicaire de l'endroit, et l'auberge «Le Lion d'Or» n'est point mauvaise. Andermatt est *un joli village où l'»Hôtel des Trois Cavaliers» est renommé.*

Après avoir dîné, nos infatigables marcheurs se remirent en route pour aller visiter le Pont du Diable qui enjambe en une seule arche les eaux de la Reuss. *En bien marchant, il ne faut pas une heure pour arriver audit pont depuis Hospental.*

Avant le Pont du Diable, on passe par une galerie[1] *longue de 140 pieds, haute de 12 et large de 18 ; une ouverture est pratiquée au milieu sur le torrent. Après, on ne tarde pas à voir le Pont du Diable et la chute de la Reuss qui a sa source à la Furka et, traversant la vallée d'Urseren, elle se précipite dans un gouffre épouvantable.*

Le nouveau Pont du Diable a 90 pieds de long, il peut avoir 100 pieds d'élévation. On voit encore l'ancien pont beaucoup moins élevé[2]. Louis de Courten réalisa un croquis des deux ponts !

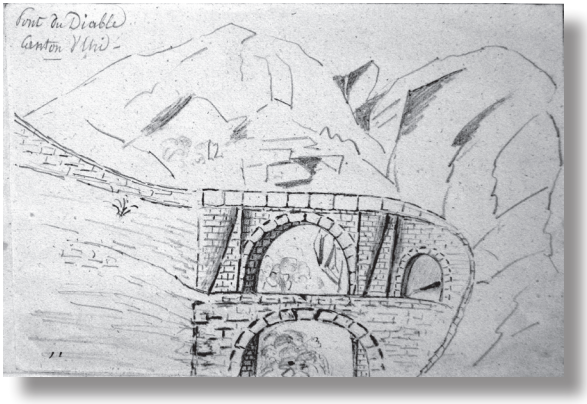

D'Hospental nos voyageurs remontèrent en 2 heures la sauvage vallée d'Urseren ; comme tous les voyageurs, ils remarquèrent qu'elle est dépourvue d'arbre ! *Il n'y croît point de sapin, sinon quelques-uns*

1. Lorsque Louis de Courten évoque une galerie, il s'agit d'un tunnel ; cet anglicisme n'était pas encore en usage !
2. Louis de Courten put observer les deux premiers ponts : l'ancien qui menaçait ruine fut doublé en 1830 par le second plus élevé de 20 pieds. Un troisième pont fut construit en 1955.

au-dessus d'Andermatt qui forment un bouquet de bois en pyramide qui fait un assez singulier effet. On passe par le petit village de Jumdorf. A Realp, on s'arrête chez «La Capucine» qui reçoit les voyageurs. On n'y manque de rien. Il n'y a actuellement qu'un Capucin.

Une dizaine d'années avant le périple de Louis de Courten, Ch.-A. Snoeck, dans sa *Promenades aux Alpes*, donna une description de l'hospice des Capucins : *Notre guide nous conduisit à la plus apparente maison, décorée de trois lignes de mots latins, dont je ne me rappelle que le premier qui est « capucinorum » ; j'ai commis une faute à ne pas les copier, quoique je ne le comprenne pas : la fatigue en arrivant est cause de cette négligence. Un Capucin à petite barbe blonde, les yeux pétillants, nous reçut à la porte : de suite il fut en conversation avec deux de mes compagnons ; cette singulière habitation m'occupait tellement, que je n'avais pas vu entrer une jeune capucine qui allait nous quérir du vin, car ici les Capucins tiennent servante et versent à boire pour de l'argent ; outre cela il nous offrit, sous la même condition, des cristaux trouvés dans les environs, des images et petits livres de prières dont nous ne jugeâmes pas avoir grand besoin. Il nous menait à sa chambre ou cellule, qui ressemblait plutôt à une petite boutique ; tout cela nous amusait jusqu'à ce que quatre bouteilles de son bon vin italien furent expédiées, qu'il nous comptait à raison de 8 batz chacun.*

Le 26 août, après avoir quitté Realp, nos randonneurs s'engagèrent vers le col de *la Fourche*. En été, le chemin défoncé par l'incessant passage des mules et le ruissèlement des eaux rendaient le passage du col, partiellement enneigé, difficile. La descente offrait, en récompense, une magnifique vue sur la longue étendue du glacier du Rhône qui basculait dans le val de Conches en dégageant ses gigantesques séracs avant de s'élargir en une immense langue de glace.

A la mauvaise saison, le col restait fermé 6 mois ; Goethe qui passa le col le 12 novembre 1779, explique avoir dû progresser avec de la neige à hauteur de la ceinture ! En hiver, les marchands continuaient à franchir le col en empruntant un autre chemin, plus raide mais moins exposé aux avalanches !

Nous fûmes surpris, 2 heures après Réalp, par une pluie fort abondante, il fallut bien marcher et courir à la descente ! Louis de Courten et son compagnon rejoignirent l'auberge de Gletsch en 4h30 ! *En arrivant à*

Gletsch, nous nous sommes arrêtés à l'auberge[1] *et nous nous sommes mis au lit afin de faire sécher nos habits trempés. Depuis mon lit, j'ai pu contempler tout l'après-midi, le beau glacier du Rhône. Selon les observations de M. Venetz, trouvées dans le* Livre du Voyageur*, le glacier du Rhône se termine à 544 m de la porte de l'auberge rive droite. En tirant une ligne droite sur l'extrémité la plus avancée du glacier qui remonte sur les deux rives du fleuve la distance est de 502 m. !* Sans le savoir, Louis de Courten observa le glacier dans sa plus grande avancée du Petit Age Glaciaire !

Vue générale des Glaciers du Rhône, Maximilien de Meuron, 1829

Le 27 août, au matin*, nous sommes allés visiter la cascade qui se trouve à une bonne demi-heure de l'auberge en remontant sur la droite du glacier*. Murray, dans son guide de 1844, fournit une description de cette cascade : *Si l'on suit un sentier qui longe le côté droit du glacier, on arrive à une belle chute d'eau, s'élançant du sommet du glacier, et se précipitant d'un seul jet dans une caverne de glace située 150 pieds* (45 m) *plus bas, d'où s'échappent des nuages de vapeur humide qui vous pénètrent d'un froid glacial. Cette masse d'eau, après s'être frayé*

1. L'auberge Zeiter, inaugurée en 1830, proposait une douzaine de lits.

un passage sous le glacier, en sort à la partie inférieure avec une grande impétuosité.

De Gletsch, nos infatigables marcheurs rejoignirent Münster en moins de 4 heures et continuèrent sur Ernen. Le lendemain, ils rentrèrent chez eux après avoir parcouru quelque 180 km !

Alors que la région du St Gothard était très appréciée des naturalistes, il est surprenant de ne trouver aucune mention botanique dans les notes de Louis de Courten. Herboriser pendant une randonnée supposait se surcharger d'un minimum de matériel : sécateur, presse, boîtes, etc…

Août 1836 - Excursion botanique dans les alpages d'Anniviers. AEV, Murithienne, 17 et 19

Louis de Courten, poussé par sa curiosité, s'intéressait à tout : minéralogie, glaciologie, géologie, vie alpestre … En août 1836, il se décida à explorer la rive gauche du val d'Anniviers en suivant la ligne des alpages.

L'ensemble de ses notes sur Anniviers est précieux ; il constitue le plus ancien texte connu décrivant le val ! Le chanoine Murith, dans son ouvrage *Le Guide du Botaniste*, rapporte bien une excursion similaire effectuée en 1806 par Louis Thomas ; mais, mis à part quelques mots sur Vercorin, sa description est purement botanique. Précédemment, nous avons vu qu'en 1831 Louis de Courten, lors de son excursion dans le Chablais, avait probablement rencontré Louis Thomas …

Louis de Courten nous apporte d'intéressantes précisions sur les alpages : leur localisation, leur nom, celui des propriétaires, leur «charge» en bétail. Ces informations sont en accord avec les ratements de l'époque (règlements).

De bon matin, le 22 août 1836, Louis de Courten s'éloignât de Vercorin en montant à travers la forêt vers l'alpage de Tracuit[1]. En 1h15, il atteignit l'alpage inférieur dit *Tracuit d'en bas, propriété des Chalaisards. (*Linnaea borealis*). Depuis la chapelle Saint-Antoine jusqu'au chalet supérieur de la montagne de Tracuit d'en haut, appartenant aux gens*

1. Les alpages de Tracuit sont les premiers rencontrés en remontant la rive gauche du val d'Anniviers.

*de Saint-Léonard, une demi-heure de marche. (*Arnica montana, trifolium alpinum, Satyrium nigrum*).* Depuis cet alpage, Louis de Courten remonta le val d'Anniviers et rejoignit, en trois quarts d'heure, la *montagne d'Orsuat* (alpage d'Orzival). *Elle appartient aux Chalaisards et fournit de la pâture à environ 130 bêtes, tant vaches que génisses. Elle est située en face et à la hauteur de Luc* (St-Luc). *Depuis cette montagne on passe facilement dans la vallée de Réchy, à la montagne Larduzan.* 'Ar du Tsan[1]). (Cirsium spinosissimum*).*

A trois quarts de lieue de cette montagne, on rencontre celle du Marais, de 130 à 140 têtes de gros bétail. Les Chalaisards y ont droit à 35 vaches, le reste appartient aux Anniviards[2]. Cette montagne se trouve à l'angle que forment les vallées d'Anniviers et de Grimentz. Au sommet de cette montagne il y a un passage facile à la montagne de Larduzan dans la vallée de Réchy. Il s'y trouve une mine de cuivre abandonnée. La mine contient du cuivre rouge et du cuivre gris, ce dernier est mêlé d'antimoine. Depuis la grande route pour aller à la mine, il faut 1h30 d'une montée rapide. De là, un quart d'heure, au petit Sorbois (alpage de Sorebois) *en passant par un petit sentier assez difficile. De là, une demi-lieue au Grand Chorbois[3], il appartient aux Anniviards, 90 vaches, 20 génisses. Saint Glena,* (alpage de Singlinaz) *appartient à ceux de Grimisuat.*

Pour une fois, les notes de Louis de Courten prêtent à confusion ! A leur lecture, on peut penser que la mine de cuivre citée se trouve dans le vallon de Réchy ! Mais la suite du texte précise que cette mine se trouve au dessus de la «grande route» sur le versant de la vallée qui donne accès au passage vers le col et les alpages de Sorebois. Louis de Courten désigna probablement la mine de Baicolliou[4], située au sud de Grimentz, sur les hauteurs de la rive droite de la Gougra (nommée en 1830, Navizence) !

1. l'Ar du Tsan fait partie du Haut Vallon de Réchy. Ce site protégé héberge de rares écosystèmes humides.
2. Dans une autre note, Louis de Courten cita le petit alpage de Chéquet, (Sequet) vis-à-vis de Mission, appartenant aux Anniviards et pouvant nourrir quelques 60 vaches. Par la suite cet alpage fusionna avec celui de Marais. AEV, Murithienne, 19
3. En 1836, on distinguait l'alpage du Grand Sorebois de l'alpage du Petit Sorebois, ce dernier quelques fois surnommé Sorebois Courten par référence à son propriétaire. Ces deux alpages fusionnèrent.
4. Peu rentable, le gisement de Baicolliou fut exploité sporadiquement de 1836 à 1943. Il produisait du cuivre gris, du bismuth et de l'argent. On a pu dire «qu'Anniviers est riche en mines pauvres» !

Depuis cette mine, Louis de Courten continua de monter jusqu'au col de Sorebois afin de passer dans le vallon de Zinal pour rejoindre les alpages de Sorebois et de Singlinaz[1].

Revenu sur les hauts de Grimentz, Louis de Courten reprit sa description. *La montagne de Bendolaz est séparée de celle du Marais par un large ravin, les chalets des deux montagnes ne sont qu'à un quart d'heure l'un de l'autre. Cette montagne, appartenant à la commune et à des particuliers de Grimisuat, fournit de l'herbe à environ 90 vaches ou génisses.*

De Bendolaz, en traversant la montagne dite des Moutons[2] *par un sentier mal tracé, on arrive en 2h30 à un plateau où se trouvent les chalets de plusieurs montagnes.*

Sur la gauche de la Navizence[3] *dont une branche sort de cette vallée, est la montagne de Torrent, une des plus grandes et des plus estimées d'Anniviers, elle nourrit 150 vaches, sans compter les génisses ; le fromage des prémices, qu'elle donne annuellement au curé de Vissoie, ne pèse jamais moins de 80 livres. L'alpage de La Lé* (vallon de Zinal) *en fournit un à peu près semblable, il y en a en tout 38 qui en moyenne pèsent 40 livres. La montagne de Torrent s'étend vers le glacier.*

Le long du glacier à l'occident il y a une petite étendue de terrain qui appartient à la montagne du Châtelet. Sur la droite du torrent, il y a les chalets de la montagne du Châtelet et plus haut, en remontant le torrent, celui de la montagne du Pras[4]*. Celle-ci s'étend jusqu'au glacier sur une étendue d'environ une lieue et un quart. Cependant elle est entrecoupée par des districts appartenant à la montagne du Châtelet qui possède aussi une petite étendue de terrain de l'autre côté du torrent au fond de la montagne de Torrent, près du glacier. La montagne du Pras a un second chalet au pied du glacier, le vacher s'y trouvait alors.* Gnaphalium Leontopodium (Edelweiss).

1. Le récent téléphérique qui relie Grimentz à Sorebois «survole» la mine, la forêt et les alpages cités par Louis.
2. Trop pierreux pour accueillir des bovins, l'alpage des Moutons était situé au sud de l'alpage de Bendolaz sous la pointe de Lona ; il ne figure pas sur les cartes.
3. De nos jours le nom Navizence est réservé au torrent issu du glacier de Zinal. Le torrent du val de Moiry est la Gougra.
4. Les alpages du Châtelet et du Pras fusionnèrent pour former l'alpage de Châteaupré.

Le devant du glacier représente la moitié d'un dôme aplati, plus haut il prend des formes abruptes ; des aiguilles, des mamelons, des parois coupées à pic lui donnent l'aspect d'une des sommités de nos montagnes. Derrière ces masses informes, le glacier devient, de nouveau, assez uni pour pouvoir être traversé aisément dans toute sa largeur en environ 20 minutes.

En partant du dernier chalet de la montagne du Pras, j'ai mis environ une demi-heure pour arriver à la carrière des frères Woignier (Wuargnier ?) qui exploitent, à 20 pas du glacier, une roche dont on fait de très bons fourneaux. Pour arriver à cette carrière on longe constamment le glacier depuis le dernier chalet de la montagne de Pras. Arabis caerulea, Aretia pennina, Campanula cenisia, Artemisia, Arnica. *Depuis la carrière, il faut une demi-heure pour passer le glacier, le passage n'est point dangereux. La montagne du Pras appartient au communiers de Saint-Jean ; celle de Torrent à ceux de Grimentz et celle du Châtelet à ceux de Saint-Jean et de Grimentz, par moitié. Depuis la carrière il faut environ vingt minutes pour traverser le glacier du levant au couchant et quatre heures pour aller à Evolène, vallée d'Hérens. Le passage n'est point difficile* (col de Torrent). *Du côté du levant il doit aussi y avoir un passage assez aisé aux montagnes de Senlienna et de Lalaye*. (Alpages de Singlinaz et de La Lé, vallon de Zinal).

L'extrémité antérieure du glacier se retire sensiblement depuis quelques années. Il recule depuis six ans, d'après le dire des pâtres, de deux à trois pieds chaque année, ce qui se voit d'ailleurs par plusieurs moraines parallèles qui se trouvent en avant, à une vingtaine de pieds du glacier[1]. La maîtrise du patois permettait à Louis de Courten de s'entretenir avec les pâtres !

Depuis la carrière, j'ai mis environ 2h30 pour me rendre à Grimentz où j'ai couché chez M. le sautier Massy[2]. La conversation et les souvenirs du sautier devaient fort intéresser Louis de Courten ; il lui rendit visite plusieurs fois.

1. Ignaz Venetz fit, en 1821, une observation similaire sur le glacier de Zinal, qui avait reculé de 6 pieds du dernier boulevard (moraine).
2. Le sautier Christian Massy (1769-1844) est connu pour avoir écrit ses mémoires de 1790 à 1840. Sa chronique fut annotée et publiée par Grégoire Ghika et Michel Salamin, *Vallesia* 1960, pp. 297-345.

Pour compléter ses notes, Louis de Courten évoqua un triste événement survenu 2 ans plus tôt : *Presque toute la plaine de Zinal, où autrefois il y avait de riants mayens, a été dévastée par l'inondation de 1834, il ne reste plus qu'une étroite lisière le long de la montagne au couchant*[1].

De Courten mentionna un autre événement funeste *: Il y a eu un éboulement épouvantable, non loin du pont d'Ayer ; il y a une coupe presque verticale de plus de 100 pieds de hauteur dont la partie supérieure vint à la voûte aboutir jusqu'à former* [...] *des couches de cailloux.*

Les intéressantes précisions sur les alpages sont en accord avec les ratements de l'époque : localisation, nom des propriétaires, «charge» en bétail… et l'ensemble des notes de Louis de Courten sur Anniviers est précieux ; il constitue probablement le plus ancien texte connu décrivant le val ! Le chanoine Murith, dans son ouvrage *Le Guide du Botaniste*, rapporte bien une excursion similaire effectuée en 1806 par Louis Thomas ; mais, mis à part quelques mots sur Vercorin, sa description est purement botanique. Précédemment, nous avons vu qu'en 1831 Louis de Courten, lors de son excursion dans le Chablais, avait probablement rencontré Louis Thomas …

Dans d'autres notes, AEV, Murithienne, 19, Louis de Courten énuméra de façon moins détaillée, les alpages de la rive droite du val d'Anniviers.

Le 25 juillet 1837, Louis de Courten fut admis comme membre de la section neuchâteloise de la prestigieuse Société Helvétique des Sciences Naturelles. Cette société, première du genre en Europe, comptait dans

1. En août 1834, alors que tous les torrents étaient grossis par une exceptionnelle fonte des glaces, un orage d'une force et d'une durée exceptionnelles s'abattit sur les sommets valaisans ! Les dégâts en Anniviers, aggravés par la rupture de poches glacières, furent considérables : des dizaines de bâtiments et d'ouvrages furent emportés, les alpages et les prés furent dévastés, des glissements de terrains menaçaient un peu partout. Heureusement on ne déplora aucune victime. Un fonds de secours fut organisé dans toute la Suisse. Les fiers Anniviards refusèrent les aides et demandèrent qu'on en fît profiter des plus nécessiteux ! En reconnaissance, le Comité de secours offrit à la paroisse de Vissoie un calice d'or et d'argent portant une dédicace appropriée. Le sautier Massy évoqua ce triste événement dans sa chronique.

ses rangs les plus éminents scientifiques du temps.[1]

En 1847, après avoir mis fin à sa carrière militaire, Louis de Courten s'impliqua dans diverses activités administratives. Il fut notaire, conseiller municipal de Sierre en 1848. Il devint conseiller bourgeoisial de Sierre en 1848-1849 et en 1861-1862, ou encore vice-président du Tribunal du district de Sierre entre 1857 et 1865, …

En 1852, alors qu'il demeurait à Sion, Louis de Courten organisa à son domicile, sous la présidence de son ami le chanoine Rion, la réunion annuelle de la Société Helvétique des Sciences Naturelles. Louis de Courten et les membres valaisans présents à cette séance formulèrent le vœu que soit créée une Société valaisanne de sciences naturelles. Le décès de plusieurs d'entre eux retarda le projet qui ne prit forme qu'en 1861 avec la création de la Murithienne du Valais. Louis de Courten n'en fut pas l'un des fondateurs et intégra cette société plus tard. Par la suite, la société fut renommée : La Murithienne, Société Valaisanne de Botanique.

9 septembre 1869 - 9ème séance de la Société Murithienne du Valais. AEV, Murithienne, 28

Le 9 septembre 1869, à Sierre, l'assemblée annuelle de la Murithienne se trouva réunie pour tenir sa neuvième séance. Les sociétaires furent reçus au domicile du comte Louis de Courten qui avait mis ses salons à disposition. Le Chanoine de la Soie relata cette réunion :

Le noble manoir, orné d'objets d'art, surtout des portraits des principaux guerriers, généraux et autres qui ont illustré le Valais par la famille de Courten, avait été métamorphosé pour la circonstance en véritable jardin botanique, par les soins prévenants des demoiselles du château. Des corbeilles ornées de pampres succombant sous le poids de diverses espèces de raisins garnissaient les consoles du salon principal.

1. La Société Helvétique des Sciences Naturelles, aujourd'hui Académie Suisse des Sciences Naturelles, fut créée en 1815. Le chanoine Rion présida à l'ouverture de la 37e assemblée de cette société le 17 août 1852 à Sion. AEV, de Courten, Cn B 3/7/31

La beauté du site, la douce et agréable température du lieu, jointes à la richesse de ses productions naturelles, font évidemment de Sierre un des plus beaux séjours de la Suisse. M. Adrien de Courten offrit de la Malvoisie, un vin qui lui avait valu une médaille d'or à Paris !

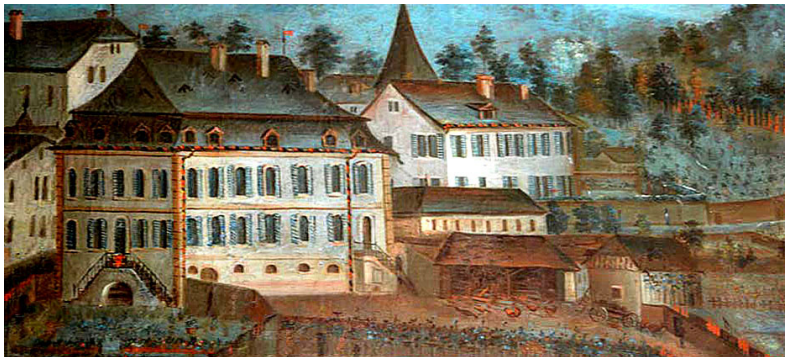

Maison de Courten à Sierre

M. Wolff sollicita le concours de la société pour mener à bonne fin la publication de la *Flore Valaisanne* laissée inachevée par M. le chanoine Rion. Le renouvellement du bureau eut lieu par l'élection à la présidence du Colonel Louis de Courten. Celui-ci, prétextant son grand âge, refusa ! Ce fut le Dr Fauconnet qui accepta la présidence.

Louis de Courten décéda le 1er janvier 1874 à Sierre. Le chanoine de la Soie, président de la Murithienne, écrivit la notice nécrologique du défunt. Avec éloge, il retraça la vie du comte et rappela l'exceptionnel accueil réservé à la société en septembre 1869...

Authentique naturaliste, en phase avec son temps, Louis de Courten, ne se contentait pas de connaissances livresques, il les complétait sur le terrain et pouvait ainsi en discuter auprès de ses amis scientifiques. S'il mesure la distance qui sépare le front du glacier du Rhône de l'auberge Zeiter, c'est pour en informer son ami Ignaz Venetz ! Louis de Courten faisait souvent abstraction de sa naissance et aimait s'entretenir avec tous ceux qui pouvaient l'instruire, l'informer ou l'enrichir, qu'ils fussent de simples pâtres, d'anciens soldats ou les plus érudits des scientifiques !

Louis de Courten dut prendre beaucoup plus de notes que celles qui nous sont parvenues ; on regrette qu'elles ne furent pas toutes conservées. Ses descriptions et ses observations nous seraient précieuses…

Au XVIII[e] siècle, un autre grand marcheur, Jean-Jacques Rousseau, avait écrit : « La chose que je regrette le plus dans les détails de ma vie dont j'ai perdu la mémoire est de n'avoir pas fait des journaux de mes voyages. Jamais je n'ai tant pensé, tant existé, tant vécu, tant été moi, si j'ose ainsi dire, que dans ceux que j'ai faits seul et à pied. La marche a quelque chose qui anime et avive mes idées : je ne puis presque penser quand je reste en place ; il faut que mon corps soit en branle pour y mettre mon esprit. (...) J'aime à marcher à mon aise, et m'arrêter quand il me plaît. La vie ambulante est celle qu'il me faut. Faire route à pied par un beau temps, dans un beau pays, sans être pressé, et avoir pour terme de ma course un objet agréable : voilà de toutes les manières de vivre celle qui est le plus de mon goût. Au reste, on sait déjà ce que j'entends par un beau pays. Jamais pays de plaine, quelque beau qu'il fût, ne parut tel à mes yeux. Il me faut des torrents, des rochers, des sapins, des bois noirs, des montagnes, des chemins raboteux à monter et à descendre, des précipices à mes côtés qui me fassent bien peur. » *Les Confessions*.

Pour suivre les itinéraires décrits, le lecteur aura avantage à consulter la carte Siegfried sur le site Swisstopo : https://map.geo.admin.ch/?zoom=1&X=190000&Y=660000&layers=ch.swisstopo.hiks-siegfried&layers_indices=5&topic=ech&bgLayer=ch.swisstopo.pixelkarte-farbe&lang=fr.

Remerciements :

Madame Nathalie BARBERINI, secrétaire de la Fondation Eugène de Courten.
Madame Jacqueline DETRAZ-MEROZ, responsable du département de Botanique au Musée de la Nature.
Monsieur Stephan ANSERMET, minéralogiste, spécialiste des mines anniviardes.

Bibliographie :

ANSERMET Stephan. *Mines et minéraux du Valais*. Tome II, Anniviers et Tourtemagne. 2012.
BAEDEKER Carl. *La Suisse*, 1ère éd. en français. Coblentz. 1852.
BOURDON, Etienne. *Le voyage et la découverte des Alpes de1492 à 1713*.
BOURRIT Marc Théodore. *Itinéraire de Genève, des glaciers, du Valais*. 1808.
BURNAT E. *Le chanoine Alphonse Rion*, in Bull. de la Murithienne, 37, 1911, 124-130.
de COURTEN E. et J. *Famille de Courten*, 1885.
DEVANTHÉRY Ariane. *Itinéraires. Guides de voyage et tourisme alpin*. 1780-1920.
DELUC Jean André. *Recherches sur les modifications de l'atmosphère*. 1772.
DUMAS Alexandre. *Voyage en Suisse*. 1832.
EBEL Johann Gottfried. *Manuel du voyageur en Suisse*. Zurich : Orell-Fussli, 1795, 1805, 1810, 1817.
FUCHS H.P. *Hist. de la botanique en Valais*, in Bull. de la Murithienne, 106, 133.
GOETHE J. W. *Goethe en Suisse et dans les Alpes. Voyages de 1775, 1779 et 1797*.
HEIDEGGER Henri. *Manuel pour les voyages par la Suisse*. Zurich : Orell-Füssli et Cie, 1787, 1790, 1819.
JOANNE Adolphe. *Itinéraire descriptif et historique de la Suisse*, 1ère éd. Paris : Paulin. 1841.
MARTYN Thomas. *Guide du voyageur en Suisse*. 1788, 1790, 1794.
MURITH Laurent-Joseph. *Voyages pittoresques à travers une grande partie de la Suisse avant et après la Révolution*.
MURITH Laurent-Joseph. *Manuel du voyageur en Suisse et dans les Alpes de la Savoie et du Piémont*.
SCHULE Paul. *Une dynastie de «mécaniciens» et d'inventeurs : «les Paul»*.
REICHARD Heinrich August Ottokar. *Guide des voyageurs en Europe. 1793, 1802*.
RUSKIN John. *Ecrits sur les Alpes*, Edité par Claude Reichler et Emma Sdegno.
TÖPFFER Rodolphe. *Voyages en Zig Zag*.
de SAUSSURE Horace Bénédicte. *Voyages dans les Alpes*.
SCHINER Hildebrand. *Description du département du Simplon, ou de la ci-devant République du Valais*.
VENETZ Ignaz. *Mémoire sur les variations de la température dans les Alpes de la Suisse.*
WALCHER Salomon. *Manuel du voyageur en Suisse*. 1848.

Association valaisanne d'études généalogiques

Walliser Vereinigung für Familienforschung

(1.3.2019-29.2.2020)

Admissions | **Aufnahmen**

Berthod Vincent, 3960 Sierre; Cottet Valéry, 8001 Zürich; Dumas Bernard, 1294 Genthod; Galabru Laurent, 1468 Cheyres; Kohl Solène, 75015 Paris; Maury Gilbert, 1971 Grimisuat; Moix Pierre-André, 1920 Martigny; Praz Antoine, 1971 Grimisuat; Rudaz Angélique, 1958 St-Léonard; Rombaldoni Julien, 1908 Riddes; Schürmann Emile, 1928 Ravoire; Tauxe-Dubosson Fabienne, 1820 Montreux; Thévenot Ludovic, 1182 Gilly

Démissions | **Austritte**

Abbet André, 1934 Le Châble; Barras Christian, 3963 Crans s/Sierre; Berchel Marie-Laure, 1182 Gilly; Bornet Ghislaine, 1994 Aproz; Briguet Gilles, 1996 Fey (Nendaz); Caruso Rosa, 1976 Erde; Caruzzo Ignace, 1955 Chamoson; Cottagnoud Mireille, 1963 Vétroz; Défago Gilbert, 1872 Troistorrents; Délèze Marie-Noëlle, 1996 Basse-Nendaz; Emery Jean-Luc, 3966 Réchy; Escher Leander, 3960 Sierre; Fondation pour la sauvegarde du patrimoine de Drône, 1965 Savièse; Gaillard Daniel, 1920 Martigny; Gaillard Frédéric, 1907 Saxon; Garanis Nicolas, 1814 La Tour-de-Peilz; Gisler Hans, 1950 Sion; Grau Maxence, 1870 Monthey; Hamel-Pfammater Katja, 2301 La Chaux-de-Fonds; Martin Marie-Claude, 3967 Vercorin; Pfefferlé Claude, 1950 Sion; Rebord Yvan, 1950 Sion; Romanens Jean-Claude, 74200 Marin; Walter Karin, 3902 Glis; Zermatten Anne, 74310 Servoz

Décès *(portés à notre connaissance)* | **Todesfälle** *(die uns gemeldet wurden)*

Ançay Georges, 1926 Fully; Clavien Théo, 3972 Miège; Debons Jacques, 11000 Carcassone; Gard Jean-Michel, 1920 Martigny; de Torrenté Bernard, 1950 Sion; Travelletti Clément, 1966 Ayent

L'Aveg en bref | Der WVFF in kürze

En 1989, un petit groupe d'amis passionnés crée une association pour l'étude de la généalogie dans le canton du Valais : Aveg pour la partie francophone, WVFF pour la partie germanophone. Aujourd'hui, l'association réunit près de 300 membres, chercheurs et collectivités publiques, tous intéressés de près ou de loin à la généalogie.

La personne intéressée demande simplement son adhésion au moyen d'un formulaire d'inscription ad hoc que le secrétariat tient à disposition. Cette demande est en principe acceptée par le comité et avalisée par l'assemblée générale annuelle.

Cotisations

Membre individuel & couples : 30 fr.;
Collectivité : 50 fr.;
Membres étrangers : 30 euros.
Banque cantonale du Valais, Sion :
CCP 19-81-6
IBAN : CH79 0076 5000 T018 3111 8

Les membres sont invités

- à participer, dans la mesure du possible, aux trois réunions annuelles;
- à échanger les résultats de leurs recherches avec les autres généalogistes;
- à publier leurs généalogies sur le site internet de l'association.

L'Aveg offre à ses membres

- une plate-forme de rencontres entre gens passionnés, connaisseurs ou débutants;
- des visites intéressantes, en Valais et chez nos voisins (France, Italie, etc.);
- un site internet riche et vivant, avec un forum de questions : [www.aveg.ch];
- un Bulletin annuel aux contributions variées.

Im Jahre 1989 gründete eine kleine Gruppe von Freunden, alles leidenschaftliche Familienforscher, die Vereinigung für Familienforschung in Kanton Wallis : Aveg für den französisch sprechenden Teil, WVFF für den deutschsprachigen Teil. Zurzeit besteht unser Verein aus ungefähr 300 Mitgliedern, private Familienforscher und auch Kollektivmitglieder, deren gemeinsames Interesse die Familienforschung ist. Wer an einer Mitgliedschaft interessiert ist, kann direkt mittels Anmeldeformular ein Aufnahmegesuch stellen. Über die Aufnahme der Neumitglieder wird an der Hauptversammlung abgestimmt.

Beiträge

Einzelmitglieder oder Paare: 30 Fr.;
Kollektivmitglieder: 50 Fr.;
Mitglieder aus dem Ausland: 30 euros.
Walliser Kantonalbank, Sitten:
CCP 19-81-6
IBAN : CH79 0076 5000 T018 3111 8

Wir empfehlen den Mitgliedern,

so weit es Ihnen möglich ist, an den dreijährlichen Treffen teilzunehmen. Die Erfahrungen und Resultate ihrer Nachforschungen mit den andern Ahnenforschen auszutauschen.

Leistungen und Angebote für die Mitglieder:

- ein Podium für interessierte, passionierte Kenner und Anfänger zum Gedanken-austausch;
- Besuche von interessanten Objekten im Wallis so wie bei unseren Nachbarn in Frankreich, Italien und anderen Ländern;
- eine Webseite im Internet mit interessanten und aktuellen Informationen so wie der Möglichkeit Fragen zu stellen
- ein Mitteilungsblatt das einmal im Jahr herausgegeben wird und die verschiedensten Themen behandelt.

Le *Bulletin* annuel de l'Aveg paraît depuis 1991.

Les anciens *Bulletins* sont vendus au prix de 15 fr. l'exemplaire, excepté le n° 19 – spécial 20 ans – vendu au prix de 20 fr.
NB : Les *Bulletins* n° 1 à 7 et n° 9 sont épuisés, mais vous pouvez obtenir des copies d'articles.

Pour retrouver les articles publiés, voir sous :
www.aveg.ch/fr/Ressources/Bulletin.php

Pour les commandes, s'adresser à notre caissière :
Danielle Turin
Chemin de la Scie 8, 1872 Troistorrents
Tél. 024 471 75 72
d.margoison@bluewin.ch

Das jährliche *Bulletin* werden zum Stückpreis von 15 Fr. verkauft, ausgenommern die Jubiläumsausgabe, Nr. 19, kostet 20 Fr.
NB: Die *Bulletin* Nr. 1 bis 7 et Nr. 9 sind vergriffen, aber Sie können Kopien der Artikel erhalten.

So finden Sie die früher veröffentlichen Artikel:
www.aveg.ch/de/Ressources/Bulletin.php
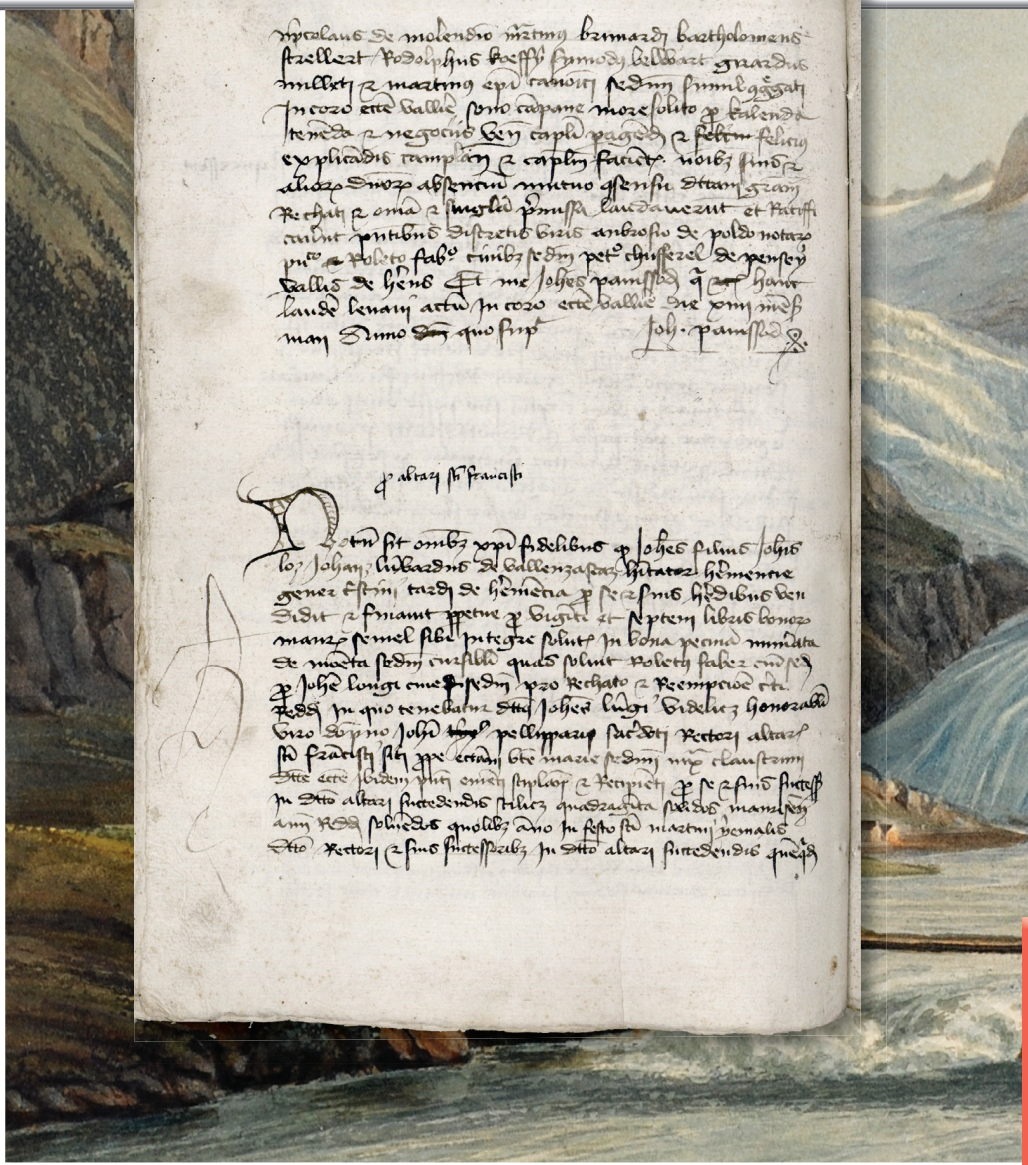
Möchten Sie ältere Ausgaben des *Bulletin* erwerben?
Kontaktieren Sie die Kassierin, die Ihnen die gewünschten *Bulletins* umgehend zusenden wird:
Danielle Turin
Chemin de la Scie 8, 1872 Troistorrents
Tel. 024 471 75 72
d.margoison@bluewin.ch